

SOMMAIRE

Introduction

CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE

Section 1 : Contexte

Section 2 : Objet de la recherche

Section 3: Intérêt

Section 4 : Limitation du sujet

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE

Section 1 : La délinquance

Section 2 : La réinsertion sociale

Section 3 : L'EPS

CHAPITRE III : CADRE D'ETUDE

Section 1 : Méthodologie

Section 2 : Problèmes

Section 3 : Hypothèse de travail

Section 4 : Suggestion

INTRODUCTION

Arriver au terme de la 5ème année d'étude au sein de l'Ecole Normale Supérieur, chaque étudiant est obligé de présenter un mémoire de fin d'étude pour pouvoir obtenir son diplôme, ce-ci concernant un travail de recherche effectué par l'étudiant selon son choix mais qui a tout de même un rapport avec la formation qu'il a fait à l'école. Pour notre cas personnel, inscrit dans le C.E.R, Education Physique et Sportive, nous avons choisi d'entreprendre un travail en rapport à la délinquance juvénile et qui a pour titre « Contribution de l'EPS pour la réinsertion sociale des jeunes délinquants ».

Certes le titre semble supposer que nous allons transposer l'EPS dans un domaine qui peut être considéré comme inhabituel et différent, mais à travers les recherches qu'on a fait, nous constatons que nous avons eu raison de porter notre choix sur ce thème car :

D'abord, une grande partie de notre travail va être consacrée à la considération de l'EPS, c'est-à-dire tout ce qu'il faut savoir et retenir de cette matière, et nous pensons que c'est une bonne façon de conclure notre passage au sein de l'école et d'avoir fait un travail qui est basé essentiellement sur le fond de notre étude.

Ensuite, en travaillant sur le thème délinquance juvénile, nous démontrons que l'EPS peut aussi avoir d'autres horizons en dehors des cadres que nous le concevons habituellement, à savoir les compétitions sportives et surtout montrer que c'est un outil efficace pour l'encadrement des jeunes.

Enfin, nous pouvons affirmer que tout ce qui va vous être présenté est le fruit de notre connaissance acquise au sein de notre école, à notre volonté personnelle d'étendre et d'accroître tout ce que nous avons reçu pour arriver à l'aboutissement de ce projet avec l'aide de nos enseignants.

CHAPITRE I: PRESENTATION GENERALE

Section 1 : Contexte

À la source de ce travail de recherche, nous avons constaté le nombre croissant des jeunes, filles et garçons, placés dans des centres de réinsertion sociale car considérés comme des jeunes délinquants. Cependant leurs cas ne sont pas tous semblables mais sont différentes les uns des autres. Après une brève visite dans ces centres nous avons pu relever deux motifs principaux pour le placements de ces adolescents.

Nous allons présenter successivement :

- 1) les motifs de la détention
- 2) le mode de réinsertion dans les centres
- 3) le projet d'étude

1.1 Les motifs de la détention

Deux cas courants sont à noter

a) premier cas: ils y ont été admis après jugement du tribunal pour

- mesure de protection

Les individus admis au centre ne sont pas forcément des jeunes délinquants ou des violents comme on pourrait souvent croire.

Nous savons que la responsabilité de l'éducation de chaque enfant incombe en premier lieu à la famille, et que celle ci doit assurer le développement harmonieux de la personnalité de cet enfant, mais pour diverses raisons, lorsque la santé, la moralité, la sécurité ou autre des enfants sont compromises ou menacées, l'intervention de l'Etat est de mise: soit pour aider la

famille dans son rôle d'éducateur naturel, soit pour prendre des mesures d'assistance éducative et de surveillance appropriée.

Les enfants et adolescents classés dans cette catégorie se caractérisent par une personnalité encore fragile et non affirmée et qui risquent de se laisser facilement entraîner par des mauvaises fréquentations. C'est ce qu'ils nomment par "adolescents en danger moral".

Dès fois aussi, certains de ces enfants ou adolescents étaient dans des orphelinats et qui ont été transférés parce que leurs cas ne correspondaient plus aux critères exigés par ces derniers.

- mesure de correction

Les enfants et adolescents admis pour ce type de cas sont ceux qualifiés de délinquants, c'est à dire ceux ayant commis des actes délictueux réprimés et sanctionnés par la loi.

- Dans un premier temps, on classe la délinquance des mineurs dans la catégorie d'une délinquance simple, c'est à dire que les actes commis sont simples et sous l'effet d'une pulsion instantanée, on peut les définir comme non prémédités, non ramifiés en réseau, ni orchestrés. Ainsi ils sont considérés comme la traduction "d'actes revanches ou actes messages" par rapport à une société donnée.
- On peut aussi distinguer la délinquance provocatrice qui se traduit par :
 - l'absorption fréquente d'alcool, actes analysés comme adjuvant leur permettant de lever les inhibitions qui les empêchent de commettre des actes de délinquance,
 - consommation et vente de produits illicites
 - violence telle que viol, attentat à la pudeur, coups et blessures,
 - vol, vandalisme.....

La procédure de cette mise en placement est régie par l'ordonnance 62-038 ratifiée le 19 Septembre 1992 portant sur la protection de l'enfance dont les grandes lignes sont stipulées par ;

- article 8 ; c'est le juge des enfants qui est chargé de la protection judiciaire des mineurs délinquants, des mineurs dont la sécurité, la moralité, la santé ou l'éducation se trouvent compromises.

- article 9; le juge des enfants compétent est celui du domicile ou de la résidence du mineur, du lieu où il aura été trouvé ou du lieu de l'infraction.
- article 11; en cas de délit, le juge des enfants est saisi par le procureur de la République ou par la personne lésée. Le juge des enfants entend le mineur, ses parents, les personnes ayant autorité sur lui ainsi que toutes celles dont il estime utile à la déposition. Il peut ordonner une enquête sociale ayant pour objet de parvenir à la connaissance de la personnalité du mineur, cette enquête portera notamment sur ses antécédants, sa fréquentation scolaire, les conditions matérielles et morales dans lesquelles il vit, les moyens appropriés à sa rééducation.
- Article 14; s'il estime que l'intérêt social et celui du mineur exigent une mesure de placement dans un centre de rééducation ou une sanction pénale, le juge des enfants ordonne le renvoi de l'affaire devant le tribunal pour enfants.
- Article 32; Le tribunal pour enfants connaît de tous les délits commis par des mineurs de moins de dix huit ans. Il est saisi soit par ordonnance de renvoi du juge des enfants, soit par voix de citation directe.

b) deuxième cas : admission par la simple décision parentale

Pour ce cas, il en résulte de la volonté pure et simple des parents dont chacun est maître de ses propres décisions dans la manière de trancher sur les comportements à adopter vis à vis de leurs enfants.

La durée de placement dans les centres de réinsertion sociale varie selon les cas et après rapport de comportement établi par les éducateurs du centre en tenant compte :

- de l'évolution de la conduite de l'adolescent;
- de l'aptitude à se réintégrer dans son milieu d'origine

L'intervention d'une assistante sociale pourrait être exigée par le juge des enfants afin de constater l'évolution du caractère du délinquant.

1.2 mode de réinsertion dans les centres

Trois grandes matières sont au programme :

a) l'alphabétisation

Un nombre important de ces enfants et adolescents détenus n'est pas scolarisé, une initiation à l'écriture et à la lecture est donc nécessaire, et une remise à niveau pour ceux qui sont déjà un peu plus débrouillés.

b) une formation professionnelle

Pour leur permettre d'entrer directement dans la vie active, des formations professionnelles leur sont dispensées : couture et broderie pour les filles et menuiserie pour les garçons.

c) éducation spirituelle et civique: ceci dans le cadre du processus de rééducation proprement dite.

Ce qui nous a le plus marqué dans ces centres de réinsertion, c'est qu'aucune forme d'activité physique et de loisirs n'est inscrite au programme alors qu'on s'adresse à des jeunes ayant des ressources physiques à dépenser et des ouvertures culturelles à exploiter. Ce dernier constat nous amène à choisir notre thème.

Section 2 : Objet de la recherche

En tant que futur enseignant d'éducation physique et sportive donc éducateur de jeunes par le biais des activités physiques et de loisirs, la constatation de l'importance du nombre de ces jeunes garçons et filles catégorisés comme délinquants nous a conduit à nous poser certains nombre de questions telles que :

1. qu'est ce que exactement la délinquance et comment elle se manifeste?
2. quelles sont les causes et les véritables problèmes qui ont conduit ces jeunes à cet état?
3. peut-on les remettre sur le droit chemin c'est à dire comportement accepté par la société?

Du premier abord, on constate chez les jeunes une relation assez difficile avec leur entourage social, c'est à dire qu'ils n'arrivent pas à s'intégrer dans les activités "dites normales" de n'importe quel milieu où ils se trouvent : familial, scolaire ou professionnel. Soit ils s'excluent par eux même, soit ils sont carrément écartés.

Notre étude porte alors sur les points suivants :

- analyse des sources des maux et comportement subséquent.
- Recherche de thérapie par la pratique d'une éducation physique et sportive adaptée à leurs cas, afin qu'ils puissent se réintégrer dans la société.

D'ou l'intitulé de ce travail : " Contribution de l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive à la rééducation et réinsertion sociale des jeunes délinquants"

Section 3 : Intérêt de la recherche

Notre recherche présente deux intérêts majeurs, l'un social, l'autre personnel.

1. intérêt social

Ayant choisi la branche "enseignement" dont l'Ecole Normale Supérieure créée par le décret 93 394 du 20 juillet 1993 s'est vue attribuée la charge de former les cadres à savoir :

- les enseignants en formation initiale de l'enseignement secondaire;
- les encadreurs de l'éducation;
- les enseignants en poste ayant besoin de réactualiser leurs connaissances.

Nous pensons alors que notre mission réside surtout dans la réalisation des finalités et des objectifs généraux de l'enseignement stipulés par la loi 94 033 du 13 Mars 1995, réactualisée par la loi 2004-004 portant sur l'orientation générale du système de l'éducation et de formation à Madagascar principalement dans l'article 4 .

L'éducation physique étant une des matières, programmé pour atteindre ces objectifs, l'intérêt social de notre travail réside à notre contribution pour l'éducation des jeunes dont nous aurons en permanence la charge.

2. intérêt personnel

L'éducation physique comme toute les autres matières est obligatoire dans le système éducatif, mais elle est plutôt négligée souvent même rejetée par rapport aux autres disciplines par toutes les instances, des chefs d'établissements jusqu'aux élèves en passant par les parents. Cette matière sert plutôt à rattraper des points pour pouvoir passer dans la classe supérieure ou se détendre après des cours fastidieux tels les mathématiques, langues ou autres.

Or après avoir approfondi ses objectifs et ses contenus, l'EPS nous a réveillé une immense étendue vers d'autres horizons que nous voulons à tout prix exploiter et faire connaître. L'éducation physique et sportive n'est pas seulement une simple activité de loisir mais elle est surtout un moyen d'éducation de l'homme dans tous ses aspects, pouvant aussi bien prévenir que guérir des maux tels que l'inadaptation sociale qui prend de plus en plus d'ampleur dans notre société actuelle.

Section 4 : Limitation de la recherche

Afin que notre travail ne se fonde pas tout simplement sur des théories qui quelque fois ne sont pas conformes à la réalité, mais aussi dans le souci de faire un travail bien concret et réalisable sur le plan pratique après, nous avons décidé de concentrer notre cadre d'étude sur les centres de réinsertion sociale sises à Antananarivo, qui sont:

-AKANY AVOKO Faravohitra, un centre qui ne reçoit que des jeunes filles mineures, moins de dix-huit ans.

-AKANY VONJEO NY TANORA à Faravohitra qui est un centre de rééducation pour les garçons mineurs délinquants.

-CENTRE DE REEDUCATION ANJANAMASINA situé à Alakamisy Ambohidratrimo. Notre choix s'est porté sur ces centres car géographiquement, ils sont plus accessibles pour nous donc question travail et recherche, on pourra en profiter largement ; officiellement, ces centres travaillent de près avec le ministère de la justice, on dit qu'ils sont agréés donc tout ça donnera plus de crédibilité à notre travail.

Pour la période du travail, nous avons commencé notre investigation au mois de Novembre 2004 mais à cette époque nous n'avons fait que quelques visites et connaissances du milieu, c'était surtout vers le courant de l'année 2005 qu'on a cherché à avoir les informations nécessaires pour notre travail, ceci pour des raisons techniques car nous avons pensé que ce serait mieux d'avoir d'abord quelques points de départ à l'issue de notre première investigation pour ensuite entamer la recherche théorique, ce qui nous a pris quelques mois.

CHAPITRE II: CADRE THEORIQUE

Ceci va s'orienter vers trois grandes idées à savoir:

- La délinquance
- La réinsertion sociale
- L'EPS

Section 1 : La délinquance

Plus loin nous avons dit que l'une des causes qui nous a poussé à faire ce travail est le constat que beaucoup de jeunes se tournent actuellement vers la délinquance ; et justement c'est quoi la délinquance dont on parle ici ?

1- 1 - Généralité

En générale plusieurs sens peuvent être attribués au terme délinquance juvénile, ainsi nous allons proposer quelques uns ici afin de pouvoir cerner un peu plus notre recherche ;

-Premièrement on pourrait dire que c'est l'ensemble de tout comportement anormal ou socialement inacceptable y compris des manifestations mineurs, de rebellions contre la société, tels que le besoin de s'écarter des habitudes vestimentaires courantes.(1)

-Deuxièmement, un jeune délinquant est une personne en dessous d'un âge donné, qui est arrêtée et déclarée coupable de transgresser la loi.

-Enfin, ça peut sous entendre aussi le cas des personnes qui n'atteignent pas un âge fixé par la loi, qu'elle soit appréhendées ou non.

Ainsi, si tels sont les caractéristiques de ce qu'est la délinquance juvénile, voyons ensuite comment celle-ci s'apparente.

.La délinquance occasionnelle (2)

Certain l'appelle aussi la délinquance simple, c'est-à-dire que le comportement de l'individu pendant qu'il a réalisé l'acte ne présente aucune perturbation personnelle ou familiale importante donc ne peut pas être pris comme grave et flagrant car souvent c'est à la suite d'une mauvaise

(1) l'adolescence, BLOUD et GAY, édition 1969

(2) le traitement des adolescents délinquants Richard. E. TREMBLAY

plaisanterie entre camarade ou de simple excitation venant d'autrui qu'il s'est laissé aller à des actes délictueux.

.La délinquance réactionnelle (1)

Celle-ci est due par le besoin de l'individu de combler un certain vide en lui-même ; comme par exemple, à la suite d'une situation conflictuelle survenue brusquement, le sujet réagit par un acte anti-social, celui-ci à valeur d'appel, de protestation et de réparation.

.La délinquance « accident de parcours » (2)

Ici on commence à avoir à faire à un cas plus complexe car celle-ci est due à un problème entre exigence du milieu et faculté d'adaptation, ensuite il en résulte des symptômes transitoires parmi lesquels on peut citer le chapardage, les actes isolés de vandalisme, une fugue...

.La délinquance névrotique (3)

Il s'agit d'une existence d'hostilité inconsciente vis-à-vis du père, une rivalité de fratrie ou une protestation catégorique contre l'inconduite de la mère.

Puisque notre recherche se focalise sur le jeune délinquant, d'où le paragraphe suivant nous permettant de connaître d'avantage sur l'adolescence.

1- 2 - L'adolescence

a) caractéristique

C'est une période que l'on situe généralement entre 10 et 18 ans, c'est-à-dire l'âge de l'aboutissement de la moyenne enfance jusqu'au début de l'âge adulte. Du point de vue physiologique, c'est à cet âge que l'individu connaît un changement considérable de son corps marqué par la puberté ; Du point de vue caractère, chaque individu a sa manière de réagir face à cette période mais il existe des attitudes et des comportements qui semblent communs à cet âge-là, ainsi :

.L'idéalisme : l'adolescent tend à se fixer des idéaux et à leur donner une très grande importance, même pour des choses que l'on a souvent du mal à comprendre mais de son côté, si c'est là son idéal, il luttera de toute ses forces et avec enthousiasme.

.Mise en question de l'autorité : La soumission à toute sorte d'autorité (paternelle, scolaire ou sociale) tend à disparaître. A sa place apparaît un garçon ou une fille qui ne cesse de remettre en question les habitudes, les traditions et les normes, le jeune désire être indépendant.

.Méfiance envers le monde des adultes : C'est dans son groupe d'amis et amies qu'il place sa
(1) / (2) / (3) : le traitements des adolescents délinquants Richard .E. TREMBLAY

confiance et ses parents, ses professeurs et les autres adultes lui apparaissent comme suspects.

.Créativité et joie : Dans un contexte adéquat, l'adolescent peut apporter des idées ou des produits novateurs ; les garçons et les filles de cet âge disposent de ressources insoupçonnées.

.Energie : Les nouvelles données physiologiques d'homme et de femme confèrent au jeune l'énergie suffisante pour réaliser ses travaux sans fatigue apparente.

. Conformité au groupe : C'est surtout par rapport à son groupe que l'adolescent s'identifie le plus, même tenu vestimentaire, même coiffure, les conversations tournent aussi autour des mêmes thèmes. Bien que l'adolescent ne se conforme pas à la société, il se conforme au groupe.

.Insécurité et besoin de soutien : Même si l'adolescent peut donner l'impression de compter sur une autonomie suffisante pour affronter les difficultés de la vie, il est conscient de ses limites, car souvent il se sent troubler et insécuriser. (1)

Et c'est sur ce trouble qui affecte le caractère de l'adolescent qu'on va voir maintenant.

b) Les troubles du caractère de l'adolescent

Caractère ici veut dire ensemble de dispositions et des attitudes qui commande la manière d'être et d'agir de l'individu dans ses rapports avec le monde extérieur et lui-même.

-Trouble affectivo-moteur : perturbation de la vie affective qui transparaît dans les réactions extérieures du sujet ; on distingue :

.L'asthénique qui est un être passif, sans initiative, mou, sans réaction, insensible et indifférent au divers stimulus qui peuvent survenir ; pour cela il peut commettre des actes délictueux sans se rendre compte de la gravité de l'acte.

.L'hyperémotif, au contraire est très impressionnable, il se sent paralyser par un obstacle, par une remarque et il se met à rougir, se trouble et risque de commettre un acte délictueux

.L'impulsif : à réaction instinctive, il ne se contrôle pas, il agit sans réfléchir, il est irritable et ses réflexes sont souvent des actes de violence dont il ne voit la gravité que lorsqu'il est trop tard.

.L'instable qui est incapable de persévérer dans une attitude, dans un placement, dans un travail ou dans une affection ; Ils sont au fond des éternels insatisfaits, et sont volontaires pour toutes les tâches mais ils se découragent très vite.

(1) L'adolescent et leur parents ; Dr Julian MOOR

(2) L'adolescence Bloud & Gray

-Troubles différenciés du comportement social : se manifeste chez certains en se singularisant dans la vie en société.

.L'introversion shizoïde: c'est le cas de adolescent qui se construit un monde intérieur dans lequel il évolue à sa façon ou il s'isole et mène sa vie dans une sorte de monde intérieur; cela entraîne un oubli des obligations qui découlent naturellement de toute vie en société.

.Le timide est celui qui n'ose pas entreprendre les démarches nécessaires pour réaliser quelque chose car il a peur des conséquences de ses actes.

.Le suggestible : c'est un suiveur né, il est prêt à adopter les idées des autres ; n'apporte jamais de contradiction mais mal conseillé, il peut commettre les pires méfaits

.L'opposant est celui qui n'accepte rien, c'est un contradicteur né, ses actes sont des affirmations parfois sous forme de délit

.Le despote : se conduit en maître en toute occasion, surtout à l'égard des plus faibles. C'est le type d'adolescent qui se conduit en tyran domestique à la maison, sur qui les parents n'ont plus aucune d'autorité.

.Le paranoïaque, est celui qui s'imagine être différent des autres, évidemment mieux que les autres. Il estime être d'une autre essence et tous les actes interdits aux autres lui sont permis. C'est un persécuté persécuteur dont l'orgueil est justifié.

Si tels sont les généralités de ce qu'est la délinquance juvénile, essayons de voir maintenant les véritables sources du problème.

1-3 : Cause de la délinquance juvénile

Tous ce que nous venons de voir jusqu'à maintenant ne sont que l'aspect visible du problème, c'est-à-dire les signes extérieures qui reflètent la délinquance juvénile ; comportements anti-sociale, individu en pleine crise d'adolescence... .Mais dans cette partie nous allons orienter beaucoup plus l'explication vers les causes profondes qui sont à l'origine de tout ça.

D'après ce que nous avons vu jusqu'à maintenant nous pouvons donner cette définition globale pour comprendre l'essentiel du caractère de l'individu dit "délinquant" : c'est une personne qui se remarque de par son caractère agressif et de la difficulté qu'il éprouve à nouer des relations avec son entourage, son existence ne se résume que par des conflits et

incompréhensions avec le monde qui l'entoure" c'est ce que les psychologues qualifient "d'inadaptation sociale".

Notre recherche bibliographique portera alors sur :

- la formation du caractère en général d'un individu : origines, facteurs et motivations.
- Les contraintes de l'environnement qui peuvent influencer sur l'aspect de sa personnalité. C'est à dire les exigences que suscitent le milieu dans lequel l'enfant vit pour son développement, et son propre apport pour animer et alimenter ce développement.

Mais pour revenir aux sources de cette délinquance, il nous faut remonter aux origines, facteurs et motivations qui déterminent la formation de la personnalité et le caractère en général d'un individu; les influences qui deviennent des contraintes imposées par l'environnement et qui constituent directement ou indirectement un facteur dans la formation de la personnalité de l'individu.

1-3-1- Les exigences adaptatives

Selon Jean PIAGET dans son ouvrage La psychologie de l'enfant " Le développement psychologique de l'enfant est pour une large part, la progressive construction des structures de fonctionnement grâce auxquelles il peut répondre correctement aux exigences de la société qui pèsent sur lui et qui se compliquent et se diversifient à mesure que précisément, il devient de plus en plus capable d'y répondre".

Ainsi, fonctions structurelles et exigences du milieu de vie se développent corrélativement au fur et à mesure que l'individu grandisse, et à partir du moment où on observe un certain décalage, par l'apparition chez celui ci d'un type de comportement différent de celui attendu par la société comme "normal", cet individu est considéré comme "inadapté".

Nous envisagerons alors dans un premier temps d'évoquer : le développement des fonctions adaptatives de l'individu, puis dans un deuxième temps, les contraintes du milieu dans lequel cet individu est appelé à vivre.

a) les fonctions adaptatives

Le développement et le jeu correct des fonctions adaptatives supposent fondamentalement l'intégrité des appareils sensoriels et moteurs.

On a souvent défini l'intelligence comme la capacité d'inventer des conduites adaptées des situations nouvelles pour lesquelles aucune réponse automatique n'est disponible, ces réponses automatiques pouvant être soit innées, soit motivées par des apprentissages antérieurs(1). Cela grâce aux fonctions de médiation que joue le cerveau dans la gestion des relations de l'individu avec son environnement. Il est bien évident que, singulièrement chez l'homme, la plupart des informations pertinentes ne sont pas inscrites dans le génome, elles s'inscrivent dans le cerveau pour y constituer des représentations, du fait même des expériences vécues dans le dialogue avec l'environnement. C'est par référence à ces représentations internes que l'information sensorielle du moment acquiert l'essentiel de ses vertus incitatives et auxquelles s'opèrent le choix d'une stratégie comportementale appropriée. Il apparaît que ces représentations, avec les informations qui s'y accumulent et s'y élaborent sont tout à la fois, fruits et moteur des interactions avec l'environnement. Puisque les représentations s'inscrivent dans le cerveau du fait même qu'il joue le rôle de médiateur dans ces interactions, on peut affirmer que c'est la fonction de médiation du cerveau qui détermine et explique l'action, et en particulier c'est la mise en jeu des mécanismes cérébraux qui sous tendent le comportement observable.

Deux cas se présentent:

1. lorsque le fonctionnement de ces appareils est altéré ou voire même impossible, exemple : les sourds et malentendants, aveugles et déficients visuels, infirmes moteurs et cérébraux Dans ces cas, le handicap est en lui même cause d'inadaptation parce que naturellement, la perception, l'activité, l'expression, la communication etc.... sont sensiblement limitées. d'autres activités compensatoires sont alors exigées permettant de suppléer par d'autres voies les fonctions défailtantes.

(1) Psychologie de l'enfant; Jean PIAGET

2. lorsque les fonctions sensorielles et motrices ne présentent aucune défaillance, nous devrions assister à un développement normal de l'individu, c'est à dire qu'il doit parvenir à s'intégrer sans problème dans son environnement qui lui fournira toutes les connaissances nécessaires pour la construction de son intelligence.

Notre considération revient à ce deuxième cas. Et il est clair que l'environnement avec toutes les contraintes qu'il impose exerce une forte influence structurante sur le développement des fonctions adaptatives et les conduites de l'individu.

b) Les contraintes externes

Les plus fondamentales de ces contraintes sont ;

les lois physiques, principalement dans le cas des enfants. Par exemple, aller prendre un objet sur la table exige une maturation physiologique avec une tonicité suffisante qui permet : la marche – la préhension – un équilibre suffisant pour différentes activités, la coordination gestuelle et son organisation séquentielle qui doivent obéir à des lois qu'on ne peut pas transgresser.

La vie de la société elle-même, essentiellement :

- 1) le langage, car pour toute adaptation sociale quelle que soit le type de civilisation, la société doit disposer d'un moyen de communication entre ces membres notamment sur le plan oral.
- 2) le respect des règles établies pour cette société pour harmoniser les rapports interpersonnels.

Justement la violation, d'une manière grave ou régulière, de ces règles ou d'une partie de ces règles est considérée comme une forme d'inadaptation. Or il est des enfants et adolescents qui semblent portés à certaines de ces infractions. Et ce comportement qui présente un décalage entre fonctions structurelles et normes sociales, mais qui relèvent plutôt d'un refus même du principe de la contrainte et qui risquent d'évoluer vers des infractions juridiquement codifiées, est classé délinquance.

1-3-2 - Les apports du milieu

Malgré ces contraintes imposées par l'environnement et qui semblent peser sur le développement de l'enfant et de l'adolescent, on ne peut tout de même pas nier les apports bénéfiques qui contribuent à la construction de la personnalité de l'individu qui, nous le savons fait partie de cet environnement.

a) les êtres humains

Chez l'homme, au début, la recherche permanente du contact de l'enfant avec la mère correspond essentiellement à un besoin de « confort et de sécurité » c'est à dire d'un simple aspect matériel de nourriture et de fourniture et qui met le bébé dans une situation de dépendance absolue, or ceci évolue progressivement pour y instaurer tout un plan d'échange, de relations affectives. Henri Wallon avait insisté sur cette idée qu'il faut situer dans cet échange, « les assises même de la construction de la personne ». Il est tout évident que les soins matériels, si complets soit – ils, ne suffisent pas au développement de l'enfant s'ils ne s'accompagnent de signe et de témoignage d'amour. Des observations ont été faites à ce sujet par H. Wallon, et les adeptes de la théorie psychanalytiques ont conclu que c'est cette relation affective entre la mère et l'enfant qui est à l'origine de la distinction entre ce que deviendra MOI et ce que deviendra l'autre pour MOI, d'ordinaire cet autre est la mère, mais il peut aussi être une autre personne qui avait eu avec lui cette relation fréquente et suffisante, à savoir : soin, réconfort, satisfaction, amour.

Dans certain cas, cette relation mère – enfant ne se déroule pas convenablement comme il devrait être, provoquant une forme de frustration chez le dernier, frustration de l'amour maternel ou affective devenant une souffrance pathologique, résultat d'une privation d'une affection vitale, notamment d'un lien puissant à un être cher.

Ce cas est déjà sources des plus graves inadaptations infantiles.

Mais il ne faut pas non plus oublier la place du père, car le système des échanges se précise et s'articule sur les deux figures parentales, progressivement différenciées et situées l'une

par rapport à l'autre. Ceci provoque une redistribution de désirs et de craintes, de satisfactions et de frustrations....., voie vers laquelle s'élabore également la personnalité de l'enfant.

L'image du père ainsi construite est, dans la société, particulièrement porteuse de références d'autorité; c'est lui qui signifie plus que la mère, les obligations et les interdictions. On conçoit dès lors que l'absence, la carence ou au contraire l'excessive présence du père (trop exigeant ou rigide) puissent être un facteur de difficultés personnelles génératrices de conduites inadaptées. Quelque fois aussi, lorsque la distribution des rôles et des images s'établit mal au sein du couple parental, cas de mésentente grave, divorce....., le développement de l'enfant s'en trouve affecté pouvant le conduire à la délinquance.

b) Les apports éducatifs et culturels

L'enfant au cours de sa croissance, accumule de l'énergie créée par le développement de son organisme, de ce fait, un besoin permanent d'activités lui est naturel pour se libérer de cette énergie. Il est alors nécessaire et important d'orienter ces activités pour qu'elles ne puissent pas nuire aux normes et exigences imposées par la société. D'où le rôle de toutes les institutions établies dans la société pour cette orientation, à commencer par la cellule familiale, l'école, les différents organismes sociaux, les diverses associations culturelles : artistiques, sportives, religieuses, etc.... c'est ainsi que les jeux et autres activités de divertissement ont été créés dans le sens d'une éducation prônée par la société. Le choix, la manière et l'attitude des parents vis à vis de ces activités auront une grande influence sur le comportement des enfants, car une entreprise trop répressive de leur part risque de conduire progressivement l'enfant à renoncer à certaines de ces virtualités créatrices, comme une liberté excessive peut entraîner des actions au hasard des impulsions qui seront aussi source du mal.

Il est alors nécessaire de fournir à l'enfant des points de repères, à savoir l'instauration des règles, qui lui sont indispensables pour construire un système cohérent de relations interpersonnelles. L'apport éducatif du milieu réside en cela. Images parentales, premier contact social des enfants constituent un des premiers repères dans l'élaboration de leur conduite. Vient ensuite l'école où il s'exercera à une véritable cohabitation sociale. C'est ainsi que parents et

école doivent travailler en étroite collaboration pour proposer à l'enfant un certain modèle personnel qui peut être passablement contraignant et décale par rapport non seulement à la façon dont il est perçu, mais aussi par rapport aux souhaits.

Tout dépend alors de la façon dont ce modèle est posé :

1. s'il est posé avec une rigidité, cela apparaîtra à l'enfant comme inaccessible et trois cas peuvent se présenter;

- la représentation personnelle de l'enfant qui croit en sa médiocrité, son incapacité;

- la dérivation vers l'irréel, il va s'accorder en rêve le prestige, le succès;

- l'échec et le conflit, surtout la révolte où toute la scolarité est contestée et apparaîtra la forme d'inadaptation qui va évoluer vers la délinquance.

2. s'il est posé avec plus de souplesse, il jouera un structurant bénéfique. En faveur de l'enfant.

Après avoir exposé ce que c'est que le problème de la délinquance juvénile, le processus de réintégration de ces individus fait l'objet du paragraphe ci-après.

Section 2 - La réinsertion sociale

Puisque notre recherche se focalise sur la réinsertion sociale, il nous est nécessaire d'en connaître beaucoup plus sur ce point, de plus qu'on va collaborer avec les centres de réinsertion sociale dit auparavant.

2-1- Définition

Etymologiquement les mots réintégrations et réinsertion sont constitués

-D'un préfixe, ré : signifiant, de nouveau

-Des racines, insertion et intégration qui sont des termes synonymes signifiant insérer de nouveau ou réintroduire.

On pourrait dire alors que c'est une action permanente qui permet à un ou des individu de réintégrer un ou des groupes sociaux retrouvant ainsi un statut social, des valeurs et des buts de l'existence.

Il y a aussi une notion voisine du terme et que l'on utilise souvent, la rééducation; d'après Michel LEMAY dans « Psychologie juvénile », la rééducation est un outil thérapeutique pour réintroduire le jeune dans un ensemble interhumain. Il offre une nouvelle manière d'être pour susciter un nouveau mode d'agir.

Tous ceux-ci pour dire que la réinsertion est le but à atteindre et la rééducation le moyen utilisé.

2-2- Champs d'action

Comme nous venons de préciser plus haut c'est surtout sur le côté rééducation que se base le principe de la réinsertion sociale et c'est ce qu'on va analyser.

En partant de la définition de Michel LEMAY, nous pouvons avancer que la réinsertion est la résultante du croisement entre :

- Délinquants et leur caractéristique.
- Les interventions des éducateurs tant dans les groupes qu'auprès des jeunes.
- L'institution, le cadre de prise en charge.

Nous n'allons plus revenir sur les caractéristiques de la délinquance, mais à propos des deux derniers points, les interventions des éducateurs tendent surtout à réorganiser le processus d'éducation qui a avorté, échoué ou qui a donné des résultats jugés globalement négatifs; le démarche consiste alors à rectifier le comportement déviant de l'adolescent, elle vise au réapprentissage des contraintes et des règles.

Pour atteindre ces objectifs, la rééducation se fait sur deux niveaux :

-Sur le plan individuel et psychologique : c'est la normalisation et l'amélioration des troubles du caractère et du comportement. Il s'agit de « remédier », de normaliser l'agressivité, d'élargir l'épanouissement et rendre le développement du jeune dans la mesure du possible, harmonieux.

-Sur le plan social : c'est la réadaptation, réintégration de l'enfant dans son milieu social. Ce processus éducatif est conditionné par les relations affectives entre le cadre éducatif et les jeunes délinquants, entre les jeunes eux-mêmes. Il y a aussi l'importance des contacts personnels et individualisés du jeune et de son éducateur ainsi que la création de bonnes relations interpersonnelles dans le groupe.

Tout ceci se passe dans un cadre bien structuré avec des programmes sérieusement planifiés ainsi que des éducateurs professionnels ayant reçu des formations sur les notions de rééducation.

Section 3 : L'éducation physique et sportive

Cette partie constitue l'un des points essentiels dans notre recherche car non seulement elle est nécessaire pour pouvoir élaborer notre travail mais aussi elle entre complètement dans notre domaine d'étude effectué au sein de notre école.

Ceci étant, il est quand même important d'avancer là que nous n'allons pas faire un vague exposé sur ce que c'est que l'EPS en général afin de ne pas se perdre dans des idées confuses mais notre étude va être orientée au maximum vers ce que nous avons besoin pour expliquer le sujet et surtout argumenter celui-ci ; c'est à dire donner une approche de l'éducation physique selon notre vision et surtout les recherches qu'on a fait à travers des documents par ci et par là.

Dans la première partie, c'est à dire la présentation de la recherche, nous avons dit que l'éducation physique et sportive peut se définir comme l'éducation de la conduite motrice (1) afin de pouvoir s'adapter avec les différents types de situations que présente l'environnement, et ce n'est qu'une définition globale qui nous a servi pour pouvoir donner une certaine idée sur le contenu de notre devoir et afin de présenter seulement celui-ci ; par ailleurs nous ne voulons pas dire que nous allons réfuter cette idée car au contraire c'est à partir de celle-ci que nous abordons les différents aspects, les soucis et les finalités de l'éducation physique et tout cela n'est pas facile parce qu'elle a beaucoup évolué, selon les époques et les pays malgré le fait que c'est une pratique que l'on pourrait considérer comme universelle mais aussi qui a existé depuis fort longtemps.

Donc pour mener à bien notre explication, il nous est indispensable de rappeler ici ou précisément de donner une brève historique de l'éducation physique et de citer les périodes qui la vraiment marquée, question pratique et idéologique, ensuite donner et expliquer les différentes finalités et moyens attribués à celle-ci.

(1) Contribution à un lexique commenté en science de l'action, Pierre PARLEBAS

3-1- HISTORIQUE :

Notre travail serait incomplet si nous parlons de l'éducation physique sans évoquer son histoire avec ses évolutions, surtout que cette histoire joue un rôle essentiel dans la conception et aussi la compréhension de ce qu'elle est devenue aujourd'hui. L'éducation physique nous dit a déjà existé depuis de longue année et que sa pratique s'était répandue dans plusieurs endroits, l'une des plus anciennes pratiques physiques connues et dont on peut citer ici est la kung-fu en Chine qui datait de 2700 ans av J.C , en Egypte aussi vers les années 2500av .J.C , ils s'adonnaient à des exercices, de lutte, de bâtons, des assouplissements destinées à l'entraînement de leur soldats ; si on observe ces deux pratiques, celle de Chine avait pour but de guérir le corps des malades et des infirmités pour qu'il devienne un serviteur puissant de l'âme, donc c'est un but religieux ou plutôt spirituel, tandis qu'en Egypte, c'était plutôt une conception plus physique.

Tous ceux-ci nous amène à dire que la pratique de l'EP dépend beaucoup des civilisations qui ont existé et c'est à travers celles-ci que c'est forgé son aspect ; pour notre travail nous allons prendre repère sur quelques périodes essentielles de la civilisation humaine. De l'Antiquité, au temps moderne en passant par le moyen âge.

3-1-1 ANTIQUITE :

-Les jeux olympiques

Pendant cette période, ce sont surtout les jeux olympiques de l'ancienne Grèce qui ont marqué l'époque, son origine n'est pas bien précise mais les premiers relatés par écrit dataient de 776avJC cette époque de leur apparition coïncidait avec la naissance des cités Grecques où le pouvoir était détenu par des aristocrates qui auraient éprouvé le besoin de consolider leur prestige, grâce à la réanimation de vieilles légendes qui leur permettaient de se faire passer pour les descendants des anciens héros.

Les jeux se déroulèrent en tout cas régulièrement à partir de 776 av JC, à l'Olympie, en Elide ; ils avaient lieu tous les quatre ans et cette période séparant deux cérémonies était appelée olympiade. Au début, seuls les habitants du Péloponnèse participèrent, puis par la suite, ceux des autres cités de la Grèce s'y rendirent seuls. Les Grecs authentiques pouvaient uniquement concourir, les

esclaves étaient exclus et les étrangers autorisés à venir en spectateur. Pendant les jeux toutes les hostilités entre les cités helléniques cessaient.

Le nombre des épreuves augmenta au fur et à mesure des olympiades. Lors des premiers jeux une seule course fut disputée sur la longueur du stade qui avait la forme d'un U allongé et mesurait 192,27 mètres. Les cérémonies suivantes comportèrent d'autres courses et apparut la pentathlon, composé de cinq épreuves ; la course, le lancer de disque, et celui du javelot, le saut en longueur, enfin la lutte qui désignaient le vainqueur des deux meilleurs concurrents, restés en présence ; en plus de cela le temps consacré au jeu augmenta avec les olympiades. A partir de 472 av JC les cérémonies durèrent cinq jours.

Le vainqueur d'une épreuve, au cours des jeux recevait devant le temple de Zeus une couronne d'olivier, puis il reprenait le chemin de sa cité qui lui témoignait sa reconnaissance, car

L'honneur de la victoire rejaillissait sur elle. Une brèche était pratiquée dans les remparts pour permettre au vainqueur d'entrer. Cette ouverture signifiait que la cité avait désormais un défenseur plus sûr que la muraille.

Le succès des jeux olympiques provoque la création d'autres cérémonies similaires telles :

Les jeux Isthmiques qui se déroulaient dans l'Isthme de Corinthe tous les trois ans ; Les jeux Pythiques créés en l'honneur d'Apollon à Delphes. Tous ces jeux constitueront un élément de civilisation. Ils permettront aux peuples Grecs de prendre conscience de leur unité, de leur communauté d'origine.

Les jeux se perpétueront jusqu'en 393, date à laquelle l'empereur romain Théodose, converti au christianisme, publie un édit le supprimant. Il faudra attendre le XIX^e siècle pour que Pierre de Coubertin puisse réinstaurer ces jeux.

- La gymnastique grecque.(1)

A Athènes au V^e siècle av JC l'éducation des citoyens libres sert à donner une culture harmonieuse de l'esprit et du corps. L'enfant est dirigé par :

- Le grammairien qui lui apprend à lire et à compter.

(1) Histoire du sport ; Bernard GILLET.

-Le cithariste pour lui enseigner la musique.

- le pedrotibe chargé de la gymnastique.

Cet enseignement se déroule à la Palestre, puis à l'âge de 18 ans lorsque l'enfant devient éphèbe, (1) il entre au gymnase où se rencontre les athlètes, les philosophes et les poètes. La gymnastique puise à trois sources, la première concerne les jeux sportifs, le second d'essence médicale est concrétisé par Hippocrate pour qui la gymnastique fait parti de la médecine préventive, ou pour Socrate qui explique à Glaucon ; dans la république de Platon qui la bonne gymnastique ne vise pas à faire des athlètes mais des hommes sains et robustes qui puissent se passer des sens des disciples d'Esculape.

La troisième est militaire. Une ville rivale Sparte, en est la meilleure illustration. Cette puissante cité guerrière, dont Lycurgue a fixé les lois, impose à tout citoyen libre soldat. Ces trois apports inspirent à Platon une gymnastique éducative qui veut les transcender car ils puisent à une même source, le Bien. Finalement, quatre courants se distinguent, sportif, militaires, médicale et pédagogique. Se mêlant plus ou moins, ils vont chacun connaître au travers des siècles leur vicissitude et leur épanouissement.

3-1-2 Avant XIX^e siècle : le moyen âge et la renaissance

La religion chrétienne qui a fait son entrée en Grèce après l'invasion romaine mit fin aux compétitions du stade. L'empereur Théodore supprime les jeux olympiques à la demande de l'évêque de Milan. Le péché vient de la chair. L'âme est immortelle, le corps fragile, l'exercice physique est donc vain. En effet, des chrétiens comme Saint Bonaventure et saint Thomas, qui ont respecté leur corps et ont célébré sa haute dignité continuaient à pratiquer les exercices physiques, mais les jeux dégénéraient avec les Romains en devenant des combats de cirque où les vaincus étaient mis à mort. (2) Au moyen âge, dans l'éducation du chevalier, les exercices physiques tiennent tout de même une place importante, On y apprend notamment l'équitation, l'escrime, le tir à l'arc. « L'idéal militaire comporte le développement de la force physique, du courage, de l'endurance, de l'habileté, au maniement des armes, de l'art du cheval et de la chasse ». Le moyen âge est l'époque des tournois similaires des batailles, ou deux camps s'affrontent à travers champs. Combats meurtriers, ils furent l'objet de multiples interdits. La joute survivra un peu plus longtemps que le tournoi. Dans celle ci deux cavaliers s'élancent l'un

(1) / (2) : Histoire du sport, Raymond THOMAS

vers l'autre dans un assaut à la lance. La renaissance au 16ème siècle, avec l'humanisme, remet en honneur les auteurs païens grecs et Latin. La redécouverte de la médecine antique entraîne une nouvelle valorisation de la gymnastique médicale. En Italie, berceau de la renaissance, Mercurilis (1531-1600) écrit Dans De arte Gymnastica. Il distingue la gymnastique militaire, la gymnastique athlétique et la gymnastique médicale qui lui semble la seule valable. Si Rabelais introduisit dans le programme éducatif encyclopédique de Gargantua de nombreuses activités physiques, c'est dans une perspective hygiénique et médicale. A cette époque, certains pédagogues accordent une bonne place aux exercices physiques qui sont encouragés par les Jésuites. Sur les plans des jeux physiques, la renaissance apparaît comme la période de l'escrime et des développements de l'épée, ainsi que de la paume déjà pratiquée au moyen âge. Et qui prend alors une grande importance. La longue paume était pratiquée par le peuple et la courte paume par les nobles et la bourgeoisie. Les exercices brutaux du moyen âge cèdent la place à des jeux plus subtiles où l'adresse remplace progressivement la force.

XVIIè et XVIIIè siècles :

En France, sous le règne de Louis XIV, la noblesse se détourne des exercices physiques pour s'intéresser aux jeux de l'esprit. Elle influe sur le comportement de la bourgeoisie qui l'imité. Beaucoup d'auteur s'accorde à dire que c'est au XVIIè siècle que les exercices physiques se pratiquent le moins.

En Angleterre, Locke préconise une éducation du corps, il introduisit le premier le terme d'éducation physique, d'après J.Ulmann le terme serait mentionné pour la première fois dans les écrits de Ballexerd au XVIIè siècle, des lors plusieurs questions se posent auxquelles les réponses correspondantes dépendent des finalités et contenu au concept :

- 1- Si l'éducation physique consiste en des habitudes corporelles apprises pendant la jeunesse ? elle est de tous les temps, car chaque civilisation possède des techniques du corps.
- 2- L'éducation physique consiste-t-elle en une discipline scolaire ? elle débute à la Renaissance.
- 3- la notion d'éducation physique implique-t-elle une méthode ? elle trouve son origine au XIXè siècle.

Locke accorde beaucoup d'importance à l'éducation du corps, il préconise une vie physique rude pendant l'enfance afin que l'individu acquière la maîtrise de son corps. Le sport moderne

commence à apparaître au XVIII^e siècle, en Angleterre, avec la transformation sociale et les préludes de la civilisation industrielle. L'Angleterre est un pays riche, prospère et on aboutit à la recherche des loisirs, les paris se développent rapidement, non seulement sur les chevaux à l'hippodrome mais aussi sur des compétiteurs de diverses disciplines : coureurs, boxeurs etc... Le spectacle sportif est né, M. Bouet montre que c'est à cette époque que se précisent les traits spécifiques du sport moderne, organisation, réglementation, perfectionnement de la technique.

En France, si le XVIII^e accentue le XVII^e, les exercices physiques sont toujours peu pratiqués. Mais le siècle des lumières dans ces pratiques corporelles et surtout celui de Rousseau qui a eu une profonde influence.

3-1-3 Depuis le XIX^e siècle.

1) Les premières méthodes

A la fin de XVIII^e siècle, Basedow, en Allemagne, fonde un philanthropinum, établissement éducatif à but humaniste, où les exercices physiques tiennent une place importante. Il s'inspire de la pensée de Rousseau et de son éducation physique où celle-ci est hygiénique et naturaliste. On endurecit l'enfant Guts Muts (1759-1859), un théologien et professeur dans l'institut dirigé par Salzmann disciple de Basedow fut considéré comme le père de la gymnastique allemande, l'éducation du corps a été trop négligée dit-il, il faut remédier. Une éducation physique est nécessaire pour préparer l'enfant à la vie adulte ; sa gymnastique comprenait :

1- des exercices gymniques classés par région.

- exercices à effets généraux
- exercices pour membre inférieur
- exercices pour membre supérieur
- exercices particuliers agissant sur certaines parties du corps

2- des exercices d'application groupés en huit familles ; saut, marche, lancer, lutte, grimper, équilibre, levers et exercices d'ordre avec leur progression.

3- des jeux collectifs

-des jeux de mouvements, destinés à développer le sens et l'esprit d'observation : jeux de ballons, balles, boules, course, poursuite, jeux de nuit, jeux d'hiver etc....

-des jeux reposants mais cherchant à éduquer l'affinement nerveux, l'attention, les sens : charades, énigmes, surprises, jeux de mots, fantaisie etc...

4-des travaux manuels et professionnels (1)

A la même époque en Suisse, Pestalozzi (1746-1827) ouvre une école populaire pour enfants abandonnés. Son projet pédagogique est de former l'homme tout entier. Une figure importante

marque, au XIX^e siècle la gymnastique allemande, Friedrich Yahn (1778-1852). Il groupe la jeunesse de sa patrie, cherche à l'endurcir, à éveiller son instinct combatif. Sa gymnastique est évidemment nationaliste, militaire et lui sert à créer un esprit de communauté allemande.

Yahn est le fondateur de la gymnastique actuelle, discipline inscrite aux jeux olympiques modernes et considérée en France comme un des sports de base.

Un suédois, Per Heinrich Ling (1776-1839) un maître d'éducation physique et d'escrime aura une grande influence sur l'éducation physique du XIX^e siècle. L'EP lui avait été enseigné par deux nobles français et cela lui avait permis de rééduquer son bras droit atrophié à la suite d'une blessure, il étudia ensuite l'anatomie à l'université et cette science va peser sur sa méthode d'éducation physique. Ling suit les cours d'un professeur de gymnastique de Copenhague Nommé Natchtegall, qui s'inspira des idées de Guts Muths. Il obtient, en 1813, la direction de l'institut central royal de gymnastique fondé à son intention. Le système d'éducation physique de Ling évolue petit à petit vers une forme originale où les mouvements sont lents et conduits et où il dégagait les principes fondamentaux suivants :

- a) les mouvements de gymnastique doivent être établis selon les besoins et les lois de l'organisme humain ;
- b) la gymnastique doit apporter un développement harmonieux de l'organisme, grâce à la mise en action de toutes ses parties ;
- c) chaque mouvement doit avoir un point de départ, une trajectoire et un point d'arrivée fixés, il doit être régulier dans sa forme, de manière à ce que les effets de ce mouvement puissent être déterminés ;

(1) L'éducation Physique au 19 et 20^e siècle ; Fabienne LEGRAND

d) la difficulté des exercices doit croître régulièrement.

Ling classe les exercices en deux groupes, ceux réalisés sans appareils, et ceux réalisés avec appareils. Le plan de sa leçon comprend :

- 1) les exercices préparatoires, mise en ordre, échauffement ;
- 2) les exercices fondamentaux, eux-mêmes subdivisés en exercices combinés de bras et jambes, extension dorsale, suspension, équilibre ;
- 3) les exercices respiratoires calmants.

Première méthode voulant s'appuyer résolument sur la science, la gymnastique de Ling ou Suédoise qui est destinée à tous, même aux malades, aura un grand rayonnement, mais du fait de son analytisme et de son statisme, elle sera rapidement critiquée par les physiologistes.

En France, la gymnastique est marquée au XIX^{ème} siècle par Amoros (1769-1848), colonel Espagnol rallié à la cause napoléonienne à la suite de l'inversion de son pays. Lors de la défaite de Napoléon, il s'exile en France et se fait naturaliser. Soutenu par le gouvernement français, Amoros se voue à la rénovation de l'éducation physique. En 1830, il publie le Manuel d'éducation physique, gymnastique et moral dans lequel il expose sa méthode. Il la veut éducative, utile et agréable. Il varie les exercices et crée des engins, échelles, barres de suspension, corde, trapèze, obstacle de toutes sortes.

Amoros distingue plusieurs gymnastiques : civile et industrielle, médicale, militaire, enfin ...

Chacun d'elle comprend des exercices particuliers et des exercices communs. Tous ceci peuvent être rangés en deux catégories. La première comprend les gestes exécutés à mains libres ou avec haltères, opposition, lutte, la seconde des exercices plus complexes réalisés avec des appareils.

Malgré ses diversités, la méthode d'Amoros, sans doute trop militaire et nécessitant trop d'appareils, a semble-t-il, transformé les leçons en de mornes séances d'exercices.

Avec Demeny (1850-1917) se précise un courant apparu chez Ling et qualifié par Ulmann de « gymnastique positive » qui témoigne d'un effort de l'éducation physique pour devenir une technique, voire une science expérimentale. Demeny travaille avec Marey dont il est l'assistant. Il s'appuie sur la physiologie et commence par bâtir sa méthode en opposition à celle de Ling jugée trop analytique et trop statique. Les observations réalisées avec le chronophotographe au laboratoire de Marey lui montrent en effet que les mouvements des animaux, des oiseaux particulièrement, sont arrondis et continus, donc le contraire de ceux de la gymnastique suédoise. La gymnastique doit être fonctionnelle. Il ne s'agit pas de développer des muscles, mais des

fonctions, telle la fonction cardiaque, respiratoire, etc. Il faut aboutir à un équilibre fonctionnel qu'il nomme « la vitalité ».

2) Le vingtième siècle, la guerre des méthodes.

George Hébert (1875-1957) avec sa méthode naturelle représente le principal innovateur parmi les Théoriciens de l'éducation physique du XX^{ème}. Il préconise une éducation physique naturelle, pour lui il ne s'agit pas de revenir à la vie primitive, mais simplement de définir une méthode permettant de retrouver les conditions de vie physique qui étaient celles des primitifs. Hébert entreprend de répertorier « les gestes naturels ». Pour lui tout être vivant à l'état libre parvient à son développement physique complet, mais, du fait de la civilisation, l'instinct ne permettait pas à l'homme d'accéder à son épanouissement corporel. Il faut donc, par un retour raisonné aux conditions naturelles, retrouver les gestes qui sont ceux de notre espèce. D'autre part, ce développement physique doit être mis au service d'autrui.

L'hébertisme rompt avec la tradition de la gymnastique en salle. La séance a lieu dehors. Les pratiquants sont tous nus, alors que jusqu'à présent ils étaient vêtus de pantalons longs et chemises de flanelle. Toutes ces innovations contribuent au succès de la méthode naturelle qui s'implantera dans l'enseignement à partir de 1941.

A l'étranger, elle a eu un grand ralentissement.

A côté de cette méthode naturelle, une autre conception dite « hygiéniste » d'inspiration suédoise a vu le jour en France, elle est représentée par Tissié (1852-1935), ardent protagoniste des exercices physiques, qui fonde la ligue girondine d'Education physique. En 1897, il se rend en Suède et devient l'avocat de la méthode suédoise. Tissié est partisan d'une gymnastique rationnelle, analytique et insiste sur le rôle de la respiration.

3-2- FINALITES ET MOYENS DE L'EPS

De cette brève historique de l'éducation physique, plusieurs significations et objectifs lui ont été attribués, certains voient en elle le développement de la condition physique et l'apprentissage de techniques, d'autres lui fixent essentiellement comme finalité le développement total de la personne ; A celles-ci peuvent encore s'ajouter d'autres objectifs à

visées psychologiques telles : assurer la stabilité émotionnelle, développer la rigueur organique, apprendre les valeurs démocratiques, développer les aspects mentaux, acquérir la compétence sociale, participer à la culture, développer la force spirituelle et morale. En fait chaque pédagogue peut donner sa propre définition et l'idée qu'il a de l'éducation physique et il serait imprudent de notre part de ne pas en tenir compte.

Donc pour la réalisation de notre travail, nous avons essayé de rassembler au maximum ces différents points de vue auxquels nous avons pu ressortir trois grands objectifs que nous allons respectivement développer.

D'abord un objectif social, un objectif biologique et enfin un objectif psychologique. Certes, ils vont être développés dans différentes parties mais nous tenons à souligner que ces différents aspects de l'éducation physique ne présentent pas de flagrante contradiction mais ils sont complémentaires et même interdépendants.

Pour Pierre Parlebas, dans son ouvrage intitulé, « contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice » ;

L'éducation Physique en tant que telle n'est pas une science mais une pratique, mais elle peut d'une part s'inspirer des résultats scientifiques et d'autre part susciter des recherches expérimentales ou chimiques.

-En premier lieu, les recherches en sciences de l'homme ont abondamment montré que les conduites motrices engagent massivement l'individu agissant dans ces dimensions biologiques, affectives, cognitives et relationnelles.

-En second lieu, les situations d'éducation physique suscitent une recherche en vraie grandeur, elles relèvent de la praxéologie motrice qui se propose d'étudier l'action motrice dans les relations qu'elles entretiennent avec ses facteurs d'influence (Conditions biologiques, matérielles, organisationnelles, sociales...)

-Et enfin, elle peut-être industrielle et spéciale comme : écrire, dessiner, cultiver le jardin, manier le fusil, la scie et... pour acquérir :

- la force et l'adresse des bras pour les hommes

- la souplesse et l'agilité des doigts pour les femmes

3-2-1 Finalités sociales de l'EPS

Pour fonder notre travail, nous allons évoquer ici quelques idées émises; Robert MERAND (1) avait beaucoup insisté sur les finalités sociales de l'éducation physique ; il a estimé qu'elle doit être organisée pour constituer concrètement un milieu favorable à l'éducation sociale des jeunes où ces derniers doivent prendre conscience de son rapport avec autrui, de sa liberté, et aussi de sa

responsabilité ; tout cela nous conduit vers ce qu'il considère comme une formation physique multi relationnelle car l'individu étant toujours en présence d'un milieu spécifié, on doit rechercher dans chaque «savoir-faire » une structure invariante de la relation individu-milieu (2). Pour cela, le sport est un moyen privilégié de l'éducation physique car c'est à travers lui que l'homme doit s'approprier le contenu culturel de cette dimension de l'activité sociale.

Ainsi, pour avoir cette structure invariante, on peut considérer :

- les activités de « plein air » comme une sollicitation de l'adaptation organique par le moyen de la relation individu-milieu diversifiée ;
- la danse en une relation fondamentale de communication qui suppose l'assimilation d'un ensemble d'informations préexistantes à l'individu, mais aussi un comportement d'expression mettant en évidence la création d'une information par le sujet lui-même ;
- les sports collectifs comme une relation individu-environnement médiée par le groupe, entraînant un développement excentrique ;
- les sports individuels comme une relation individu-environnement entraînant un perfectionnement concentrique ;
- le sport de combat comme une relation individu-environnement médiée par le couple entraînant un développement excentrique.

Brièvement, on peut donc expliquer la finalité sociale de l'éducation physique par le fait qu'elle aide l'individu inclus dans son environnement à adopter les comportements nécessaires pour pouvoir s'accorder à celle-ci ;c'est-à-dire que l'éducation physique est un moyen efficace afin

(1) L'Education Physique (que sais-je) Raymond Thomas

(2) Vie physique et culture physique ; Pierre GALLET et Robert NE. Page 136

qu'un individu puisse comprendre et agir sur son milieu. Et c'est à travers le sport qu'est le plus généralement transmis cette éducation ; ce qui nous amène à donner quelques indications sur le concept du sport.

Comme celui de l'éducation physique, plusieurs sens peuvent être attribué à ce mot mais nous, on va tout de suite essayer de voir son contenu et ce qui le différencie de l'éducation physique.

Dans « L'histoire du sport » ; Bernard GILLET avance trois composantes majeure :

-Jeu : On doit trouver à travers le sport cet aspect ludique et attrayant qui recherche sa fin dans le plaisir qu'on éprouve en le pratiquant.

Ainsi en tant que jeu, on doit le choisir librement, c'est-à-dire qu'aucune contrainte n'est soumise à l'individu pour le pratiquer, ensuite une activité désintéressée qui ne recherche pas des avantages matériels et pécuniaire mais tout cela étant soumis à une règle imposée aux joueurs.

-Lutte : Un des caractères qui fait du sport ce qu'il est aussi la lutte contre une difficulté, soit le temps, soit la distance, soit la pesanteur, soit des éléments comme l'eau, la montagne ou encore des adversaires vivants, dans le sens où l'on fait référence au sports collectifs ou sport de combat.

-Activité physique intense : On ne peut pas arriver à cultiver l'endurance, la volonté, le courage, le goût du risque sans proposer une activité qui fasse un pressant appel à ces qualités, pour cela le sport exige une activité physique intense, d'où le besoin de s'entraîner pour atteindre ces objectifs et c'est ce qui fait la différence entre deux individus qui font la même activité mais l'un est considéré dans son sens propre.

Toutes ces qualités font la différence entre le sport et l'EPS, ce dernier qui évite la compétition ou la modère, les actions utilisées sont méthodiques et raisonnées, elles sont souvent imposées à l'individu, alors qu'on a vu d'après les qualités citées précédemment que le sport est l'opposé de tout cela. Pourtant le sport peut être utilisé par l'EP grâce à sa fonction de socialisation car ;

. pour jouer, celui-ci doit prendre un rôle et apprendre à intérioriser celui d'autrui, donc une certaine forme de communication et de prise d'information est exigée dans ce cas là; l'existence du règle à suivre conditionne aussi la faculté d'adaptation de l'individu aux règles qui régissent la vie en société.

.Pour pouvoir triompher de la lutte qui s'oppose à lui et son adversaire aussi, l'individu est souvent obligé de coopérer avec ses semblables sinon ses efforts se réduisent à rien.

Ainsi, le sport trouve son essence dans la recherche de l'idéal et le mépris des intérêts matériels et c'est ce qui a ensuite été soutenu par l'olympisme qui par son doctrine souligne, le goût de l'effort désintéressé et son amour de la lutte sincère et loyale.

Les disciplines suivantes sont ainsi pratiquées lors des Jeux Olympiques car les fédérations qui les régissent ont bien voulu répondre à cette doctrine de l'olympisme.

Athlétisme	Cyclisme	Hockey	Lawn tennis
Aviron	Sport équestre	Judo	Tennis de table
Badminton	Escrime	Lutte	Tir
Base-ball	Football	Natation	Tir à l'arc
Basket-ball	Gymnastique	Pentathlon	Triathlon
Boxe amateur	Haltérophilie	Soft Ball	Volley-ball
Canoë	Handball	Taekwondo	Yachting

3-2-2 Finalités biologiques de l'EPS

Comprendre et agir sur son milieu suppose une prise de conscience de son corps agissant en tant que matière biologique ; Dans cette partie, les explications s'orienteront beaucoup plus vers des données scientifiques.

En se référant toujours à la définition de P.Parlebas « l'EP est une pédagogie de la conduite motrice » dans le sens où la conduite motrice est le comportement moteur en tant qu'il est porteur de signification, c'est-à-dire qu'elle se manifeste par un comportement moteur dont les données observables sont investis d'un sens, vécu de façon consciente par la personne agissante.

La conduite motrice peut s'expliquer donc par le fait de réaliser un mouvement dans la pleine conscience totale de soi-même et surtout dans l'action qu'on fait. La maîtrise du corps nécessite la réalisation des mouvements pensés et aussi contrôlés, de même que toutes les techniques corporelles quelles qu'elles soient, peuvent être analysées en termes de conduite motrice et celle-ci engage massivement l'individu agissant dans ses dimensions biologique, affective, cognitive et relationnelle (1). Et l'éducation physique c'est en quelque sorte une pratique d'intervention qui exerce une influence sur cette conduite motrice afin de pouvoir réagir et répondre correctement aux besoins recherchés par la situation.

(1) Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice. Pierre PARLEBAS

Nous évoquons ici le travail fait de Docteur Le BOULCH, un des promoteurs de cette orientation psychomotrice de l'éducation physique. En tant que professeur d'éducation

physique et sportive ayant poursuivi des études de médecine et de psychologie, le Docteur Le BOULCH assigne à l'éducation physique comme but principal l'amélioration des capacités motrices par la méthode psycho cinétique.

La psycho cinétique

C'est une méthode d'éducation et rééducation psychomotrice qui utilise des exercices élaborés scientifiquement en vue de développer les capacités motrices répertoriées ; c'est une méthode formative centrée sur l'individu, elle s'efforce d'amener l'individu à intervenir par un processus interne sur le milieu extérieur, notamment par l'organisation de la perception et la mise en lumière des facteurs internes de la conduite motrice.

Pour lui l'acte moteur n'est pas seulement une réponse à un stimulus extérieur mais une réponse qui fait intervenir une activité interne de l'individu d'une part, pour interpréter les données sensorielles, d'autre part pour déterminer et contrôler la réponse motrice.

Ainsi Le BOULCH propose une classification des exercices de développement de la valeur motrice :

Classification des exercices de la valeur motrice

I- Exercices de coordination

- 1- exercices de coordination oculo- manuelle
- 2- exercices de coordination dynamique générale (saut, déplacement, lancers)

II- Exercices de structuration du schéma corporel

- 1- affermissement de la latéralité et orientation du schéma corporel
- 2- connaissance et prise de conscience des différents segments
- 3- prise de conscience de la globalité des attitudes
- 4- association de la prise de conscience segmentaire en position allongée, au travail respiratoire et à la relaxation

III- Exercices d'ajustement postural

- 1- Exercice d'attitude
- 2- exercice d'équilibre sur place avec intériorisation

IV- Exercices de perception temporelle

- 1- en rapport avec la perception de la durée
- 2- en rapport avec la perception des structures rythmiques
- 3- application à la danse folklorique

V- Exercices de perception de l'espace et de structuration spatio-temporelle

- 1- base de construction de l'espace
- 2- exercice de la structuration de l'espace d'action

VI- Activités libres et jeux

Comme nous le voyons dans cette explication, la méthode psychomotrice se veut être une méthode d'éducation de base ; c'est-à-dire susceptible de développer les qualités fondamentales de l'être, et une méthode ayant en vue un meilleur ajustement de l'homme à son milieu. Cette action éducative doit donc influencer des conduites humaines, en particulier les apprentissages scolaires et les apprentissages professionnels.

C'est à travers tous ces points que nous pourrions affirmer le fondement de notre travail sur l'existence et même l'importance de la finalité biologique de l'éducation physique ; celle-ci qui rappelle le, met en évidence la conduite motrice qui représente en quelque sorte le dénominateur commun de toutes activités physiques et sportives et c'est la maîtrise de cette conduite motrice qui est le principal facteur qui permet à l'individu de s'intégrer entièrement dans son environnement.

3-2-3 Finalités psychologiques de l'EPS

Une étroite relation existe entre ces deux finalités, biologique et psychologique car l'étude du développement des facteurs moteurs reste intégrer aux conceptions du développement de l'individu dans toutes ses dimensions. Parmi cela l'aspect cognitif qui a fait l'objet de nombreux travaux de recherche à travers lesquels on a relevé le développement psychomoteur comme prémices du développement intellectuel ; d'autant plus que l'activité motrice qui se caractérise comme une catégorie d'information ou de contenu dite comportemental permet la réflexion sur soi comme sur l'autre et cette forme d'intelligence correspond à l'intelligence social.

Nous relevons ici les idées de J.S. BRUNER et du célèbre J. PIAGET.

J.S. BRUNER

Il est un des chercheurs en psychologie et en pédagogie qui a beaucoup œuvré dans le domaine du développement de l'enfant.

Il a comparé le développement de la faculté motrice comme celui du développement du langage chez l'individu et une fois acquis, on peut traduire celle-ci en d'autre action soit en la reprenant initialement telle qu'elle et soit en la combinant avec d'autre déjà acquise à l'image de l'élément du langage qui peut être repris en la forme d'une phrase ; pour cela, l'enfant doit apprendre à construire des séquences de mouvement adaptées aux intentions de l'action. La vision et la coordination manuelle sont alors considérées par BRUNER comme élément essentiel dans la réalisation de ces actions qui contribuent au développement de la capacité intellectuelle de l'enfant.

J. PIAGET et la psychologie de la connaissance

Pour J. PIAGET, il existe aussi une étroite relation entre l'activité motrice et l'activité psychique. C'est en relation avec la dynamique de l'action que se construit l'organisation cognitive. L'action, en se répétant, se généralise et assimile les objets nouveaux ; elle varie et s'adapte en fonction de la qualité de l'objet. La coordination de l'assimilation et de l'accommodation constitue pour l'enfant une nouvelle réalité du monde. (1)

(1) L'éducation psychomotrice ; A. MAIGRE, J DESTROOPER

Donc c'est ce dynamisme moteur qui est à l'origine de l'intelligence car il sert de point de départ de construction et aussi de l'élaboration des différentes données qui vont servir de base pour l'évolution de la personnalité de l'enfant.

Dans la même lignée que PIAGET, nous pouvons encore citer l'approche de la personnalité fait par SHELDON, celui-ci la définit « comme l'organisation dynamique des aspects cognitifs, affectifs, physiologiques et morphologiques de l'individu » (1). Dans cette définition, nous observons les mêmes notions avancées par J. PIAGET, il y a d'abord « l'organisation » qui sous-entend que la personnalité est une totalité, une unité et que celle-ci est dynamique c'est-à-dire qu'il y a une possibilité de transformation, d'adaptation et de nouveauté dans cette organisation.

Ainsi d'après ces nombreuses explications et les idées des chercheurs, nous pouvons résumer la finalité psychologique de l'éducation physique et sportive comme suit ; le mouvement à travers la conduite motrice qui n'est que la traduction immédiatement visible de l'activité physique n'est un instrument au service de l'individu qui réalise un acte ; mais cerner la réalité du comportement moteur c'est surtout se préoccuper des rapports entre la personnalité de l'individu en acte et sa motricité en même temps ; tout ceci tend à améliorer les qualités des caractères qui se manifestent notamment dans les relations avec les autres.

1) Vie physique et culture physique, Pierre GALLET et Robert NE, 1978 pages 85

CHAPITRE III- CADRE D'ETUDE

Section 1- Méthodologie

Dans le cadre de notre travail, notre méthodologie est de définir les démarches utilisées pour arriver à notre but qui est de contribuer à la réinsertion sociales des jeunes délinquants.

1-1- Enquête

Nos investigations sont surtout basées sur des enquêtes auprès des responsables des centres de réinsertion sociale.

- Akany avoko à Faravohitra, Antananarivo ville.
- Akany Vonjeo ny Tanora, Faravohitra Antananarivo ville.
- Centre de rééducation Anjanamasina.

Elles consistent surtout à recueillir des informations sur ;

- l'âge et le niveau scolaire des jeunes.
- les motifs et durée de leur incarcérations.
- les renseignements sur leur famille.
- les modes de réinsertion effectuées dans les centres

La connaissance de tous ces points nous permet de cerner et surtout de comprendre le milieu dans lequel l'individu a évolué, son cas ainsi que sa personnalité. Il est à noter que c'est à travers les éducateurs que nous avons pu obtenir ces informations mais nous n'avons pas eu l'occasion de discuter directement avec chaque enfant et adolescent.

1-2- Récolte des données

a- Présentation

Pour notre démarche, afin d'obtenir ces informations nous avons

- Rejoint directement les centres.
- Pris rendez-vous avec les personnes responsables, c'est à dire les directeurs
- Expliqué notre objectif, c'est ce que nous avons cité plus haut.

Après tout ça, nos attentes ont été répondues et ont a eu les informations que l'on va présenter successivement.

AKANY AVOKO

Lieu Faravohitra, Antananarivo 101

Le centre est fondé en 1964, il appartient à la FFPM (Fikambanan'ny Fiangonana Protestanta Malagasy), donc à vocation chrétienne, il est agréé par le ministère de la justice et réservé aux jeunes filles .

Nous avons effectué notre enquête au mois de Mars 2005 et nous avons obtenu l'effectif de Septembre 2004 jusqu'à ce jour c'est-à-dire Mars 2005, les pensionnaires sont aux nombres de 24 et âgées de 12 à 19 ans.

TABLEAUX 1 : SITUATION DES JEUNES DELINQUANTS DE L'AKANY AVOKO

ORIGINE	AGE	MOTIF DE PLACEMENT	DUREE DE PLACEMENT	SITUATION FAMILIALE	RESPONSABLE	SCOLARITE
Tana I	16	Voie de fait	1 mois	Père inconnue	Grand-mère	Primaire I
Majunga	16	Fugue	20 mois	Divorcé	Belle mère	Secondaire
TANA II	18	Protection	15 mois	Divorcé	Grand-mère	Primaire I
Sambava	19	Incitation à la débauche	3 mois	Mère (feu)	Père	Secondaire
Tana III	18	Vol	1 mois	Mère (feu)	Père	Primaire I
Tana II	17	Vol	1 mois	Père (feu)	Mère	Secondaire II
Tana II	17	Incitation à la débauche	1 mois	Divorcé	Mère	Primaire II
Tana III	18	Vol	1 semaine	Père (feu)	Mère	Primaire II
Sans famille	13	Protection	20 mois	Sans famille	Centre	Primaire II
Sans famille	11	Protection	20 mois	Sans famille	Centre	Secondaire
Tana I	13	Protection	15 mois	Mère (prostituée)	Centre	Secondaire

ORIGINE	AGE	MOTIF DE PLACEMENT	DUREE DE PLACEMENT	SITUATION FAMILIALE	RESPONSABLE	SCOLARITE
---------	-----	--------------------	--------------------	---------------------	-------------	-----------

Tana I	13	Fugue	5 mois	Père inconnu	Grand-mère	Primaire II
Tana III	13	Protection	8 mois	Divorcé	Mère	Primaire I
Tana III	16	Violence et voie de fait	5 mois	Père (décédé)	Mère	Primaire I
Tana II	14	Vol	8 mois	Père inconnu	Mère	Primaire II
Tana III	15	Coups et blessures	7 mois	Parents unis	Parents	Primaire II
Ambatondrazaka	15	Fugues	3 mois	Séparé	Grand-mère	Secondaire
Tana II	17	Fugues 6 mois	6 mois	Père inconnu	Centre	Secondaire
Tana I	10	Protection	2 mois	Père inconnu	Parrain	Primaire I
Tana I	11	Protection	1 mois	Parent inconnu	Parrain	Primaire I
Tana I	9	Protection	1/2 mois	Mère feu	Parrain	Primaire I
Tana I	13	Abus de cofiance	3 mois	Adopté	Père	Primaire II
Tana III	19	Fugue	2 mois	Père inconnu	Mère	Primaire I
Mananjary	16	Fugue	2 mois	Sans famille	Centre	Secondaire II

COMMENTAIRE

1-Renseignements concernant les jeunes délinquants.

-Effectif : 24

-Placés par le tribunal : 18 ; dont

-13, cas pénal, c'est à dire considéré comme délinquante donc en mesure de correction.

-5cas sociaux ou en mesure de protection, ce sont des individus jugés être en danger morale donc nécessitent l'assistance des éducateurs dans les centres.

-Placés par les parents : 6 ; ce sont les parents qui ont décidés librement de placer leur enfants dans les centres.

-Motif de placement

.Vol : soustraction frauduleuse de la chose à autrui, article 379 CP Malagasy

.Nombre :4 soit 16,6% de l'effectif total

.Fugue : Acte de disparaître de son milieu familial sans l'accord des parents ou des individus qui en sont responsables

Nombre : 6 soit 25% de l'effectif total

.Violence et voie de fait : acte réalisé par un individu jugé agressif et porte une atteinte particulièrement grave à un droit de propriété ou à une liberté fondamentale

Nombre : 3 soit 12,5% de l'effectif total

.Abus de confiance : Action de tromper la confiance de quelqu'un,

Nombre : 3 soit 12,5% de l'effectif total

-Situation familiale

.Parents unis : individu qui vit dans un foyer avec le père et la mère ensemble

Nombre : 1 soit 4,1% de l'effectif total

.Parents divorcés : individu dont les parents se sont séparés

Nombre : 5 soit 20,8% de l'effectif total

.Orphelins : -Père : 10 soit 41,6% de l'effectif total

-Mères : 3 soit 12,5% de l'effectif total

.Sans famille : Individu qui vit avec d'autre membres de la famille, autres que les parents ou même dans la rue

Nombre : 4 soit 16,6% de l'effectif total

-Origines.

Province d'Antananarivo : 18 dont ;

.TANA I ; Antananarivo Renivohitra : 7 soit 29,1% de l'effectif total

TANA II ; Antananarivo banlieue : 5 soit 20,8% de l'effectif total

TANA III ; Région : Exemple, Manjakandriana, Arivonimamo,...

Nombre : 6 soit 25% de l'effectif total

Autre province : 4 soit 16,6% dont :-Majunga : 1

-Sambava : 1

-Ambatondrazaka : 1

-Scolarités :

.Primaire I : qui ont un niveau en dessous de T 3

.Nombre : 8 « « ,3% de l'effectif total

-Primaire II : entre T3 et T5

-Nombre : 9 soit 37,5% de l'effectif total

-Secondaire I : de la classe de 6^e jusqu'en 3^e

-Nombre : 5 soit 20,8% de l'effectif total

-Secondaire II : de la classe de 2nd jusqu'en Terminal

-Nombres : 2 soit 8,3% de l'effectif total

-Age :

-15 ans et plus : 14 soit 58% de l'effectif total

-11 à 14 ans : 8 soit 33,3% de l'effectif total

-10 ans et moins : 2 soit 8,3% de l'effectif total

-Responsables :

.Père : 3 soit 12,5% l'effectif total

-Mère : 8 soit 33,3% de l'effectif total

-Parent : 1 soit 4,1% de l'effectif total

-Grand-mère : 4 soit 16,6% de l'effectif total

-Centres : 5 soit 20,8% de l'effectif total

-Parrain : 3 soit 12% de l'effectif total

2-Organisation de la vie au centre

Pour la réinsertion sociale de ces jeunes ;

2-1. Les activités proposées sont.

-Une formation professionnelle : couture et broderie ; c'est une formation qui vise à donner aux jeunes la capacité de trouver un métier à leur sortie du centre ; les produits issus du travail sont vendus directement au centre et permettent d'acheter les matières premières ; En moyenne elles effectuent 4 heures par jour de cette formation

-Alphabétisation et remise à niveau, apprentissage de l'écriture et lecture, manière pour le centre de donner le minimum d'enseignement de base pour les jeunes .2 heures par semaine

-Instruction civique et moral ; l'éducation s'oriente sur 3 grands thèmes ;

.Droit et liberté fondamentale du citoyen : on apprend aux jeunes leurs droits en tant que citoyen et son importance, exemple la nécessité d'avoir un acte de naissance, le droit vote à la majorité, avoir une carte d'identité à 18 ans

.Vie en société : l'objectif c'est de transmettre quelque notion de savoir vivre et les bonnes manière en tant qu'être social.

. L'environnement : savoir respecter la nature et tous ce qui va avec, apporter sa contribution pour l'amélioration de celle ci.

En totalité, les jeunes bénéficient de 2 heures par semaine d'instruction civique

-Education religieuse : en tant que centre de rééducation appartenant à la FFPM, une évangélisation est octroyée à ces jeunes ;

2-2. Mode de vie au centre

Au centre les jeunes s'organisent entre eux pour faire les ménages et aussi la cuisine, en général la vie au centre se déroule comme suit.

Matin

5h30 : Réveil, douche, préparation du petit déjeuner.

8h30 : formation professionnelle.

11h : pause, préparation du déjeuner

Après- midi

14h : formation professionnelle

16H30 : arrêt du cour.

-Mercredi : l'après-midi, les élèves font une séance de lecture.

- Le Jeudi ils font une séance d'évangélisation le matin et puis l'après midi les jeunes se divertissent grâce au jeux que les éducateurs leur proposent
- Le Vendredi les éducateurs leur font faire quelque séance d'activité physique, de 16h à 16h30.
- Samedi : à part les tâches ménagères les enfants étudient l'évangile.
- Dimanche : jour de repos au centre.

Ainsi, c'est de cette façon que se déroule la vie au centre, sauf quand il y a la présence des stagiaires venant des différentes écoles mais aussi des associations qui oeuvrent dans cette domaine qui proposent quelques modifications sur les activités réalisées..

AKANY VONJEO NY TANORA

Lieu : Faravohitra, Antananarivo 101

Le centre est né en 1960 et appartient à un organisme privé qui s'appelle SOS JEUNESSE, il est aussi agréé par le ministère de la justice et réservé aux garçons.

On a pu obtenir 148 cas sur 3ans, de 2001 à 2004.

TABLEAU 2: SITUATION DES JEUNES DE L'AKANY VONJEO NY TANORA

ORIGINE	TANA I	TANA II	TANA III	PROVINCE	TOTAL
NOMBRE	48	65	20	15	148

AGE	- 13 ANS	13 ANS	14 - 15 ANS	16 – 18 ANS	TOTAL
NOMBRE	15	11	38	84	148

SCOLARITE	ANALPHABETE	PRIMAIRE I	PRIMAIRE II	SECONDAIRE	TOTAL
NOMBRE	17	40	40	51	148

SITUATION	Enfants uniques	2 à 5 enfants	6 à 10 enfants	+ de 10 enfants	TOTAL
NOMBRE	9	77	57	5	148

NATURE DE PLACEMENT	VOL	VIOL	ATTENTAT A LA PUDEUR	CONSOMMATION ET VENTE DE DROGUE	FUGUE	TOTAL
NOMBRE	79	13	14	7	17	130

PARENTS UNIS	PARENTS DIVORCES	PERE INCONNU	PERE DECEDE	MERE DECEDEE	SANS PARENTS	TOTAL
82	25	12	14	7	8	148

COMMENTAIRE

1-Renseignements concernant les jeunes

-Nombre total : 148

.Cas pénal : 130 soit 87,8% de l'effectif total

-Cas social : 18 soit 12,1% de l'effectif total

-Origine géographique

.Antananarivo Renivohitra : 48 soit 32,4% de l'effectif total

.Antananarivo banlieue : 65 soit 135% de l'effectif total

.Antananarivo région : 15 soit 10,1% de l'effectif total

-Age

-Moins de 13ans :15 soit 10,1% de l'effectif total

-13ans :11 soit 7,4% de l'effectif total

-De 14 à 15 ans : 38 soit 25,6% de l'effectif total

-16 à 18 ans : 84 soit 567% de l'effectif total

-Scolarité

-Analphabète : 17 soit 11,4% de l'effectif total

-Primaire I : 40 soit 27,02% l'effectif total

-Primaire II :40 soit 27,02 de l'effectif total

-Secondaire :51 soit 34,4% de l'effectif total

-Nombre d'enfant au sein de la famille d'origine

-Enfant unique :9 soit 6,08% de l'effectif total

-2 à 5 :77 soit 77,02% de l'effectif total

-6 à 10 :57 soit 38,5% de l'effectif total

-Plus de 10 :5 soit 3,3% de l'effectif total

-Nature de placement (parmis les 130 cas pénal)

-Vol :79 soit 52,02% de l'effectif total

-Viol :13 soit 10% de l'effectif total

-Attentat à la pudeur :14 soit 10,7% de l'effectif total

-Consommation et vente de produit illicite :7 soit 7,3% de l'effectif total

-Fugue :17 soit 13,07% de l'effectif total

-Situation familiale

-Parents unis :82 soit 57,4% de l'effectif total

-Parents divorcés :25 soit 16,8% de l'effectif total

-Père inconnu :12 soit 8,1% de l'effectif total

-Père décédé :14 soit 9,4% de l'effectif total

-Mère décédée :7 soit 4,7% de l'effectif total

-Sans parents :8 soit 5,4% de l'effectif total

2-Organisation de la vie au centre

Comme pour le centre AKANY AVOKO, nous allons voir,

2-1.Les activités proposées

Les activités pratiquées dans le centre sont les même que celles pratiqué à l'akany AVOKO

- Alphabétisation et remise à niveau
- Formation professionnelle ; menuiserie
- Instruction civique

Quelques uns des pensionnaires de l'akany vont à l' EPP Faravohitra pour leur scolarité.

2-2.Mode de vie au centre

-6h réveil puis les élèves se chargent du nettoyage ainsi que de la préparation du petit déjeuner

-7h30 : ceux qui vont à l'EPP partent et les autres restent, soit pour continuer les services soit ils font leur études au centre quand il y a des stagiaires

-11h30 : pause et préparation du déjeuner

Après midi

-14h : reprise des cours et quelque fois les jeunes effectuent quelques activités physiques ; soit ils font du basket soit ils jouent au foot.

Le Samedi et le Dimanche sont consacrés au nettoyage.

Quand le centre reçoit des stagiaires, ces derniers prennent en main l'éducation des jeunes pendant les périodes prévus pour cela tel que nous l'avons vu précédemment.

CENTRE DE REEDUCATION ANJANAMASINA

Lieu : Anjanamasina, Ambohidratrimo.

C'est le seul centre public à Madagascar, il était fondé en 1960 ; il fait parti de l'administration pénitentiaire et n'accueille que les garçons.

Les données que nous avons eu là bas dataient de Août 2004 jusqu'à maintenant, Mars 2005, le centre comptait 32 pensionnaires âgés de 8 à 18 ans.

TABLEAU 3 : CENTRE DE REEDUCATION ANJANAMASINA

ORIGINE	AGE	DUREE DE PLACEMENT	SITUATION FAMILLIALE	MOTIF DE PLACEMENT	SCOLARITE
---------	-----	--------------------	----------------------	--------------------	-----------

TANA	14	12 mois	Parents unis	Viol	Primaire
TANA	12	4 mois	Parents unis	Vol	Primaire
TANA	11	6 mois	Parents unis	Vol	Primaire
TANA	12	8 mois	Parents unis	Vol	Primaire
TANA	15	15 mois	Parents unis	Viol	Secondaire
TANA	13	6 mois	Parents unis	Vol	Primaire
TANA	15	15 mois	Parents unis	Viol	Secondaire
TANA	14	10 mois	Parents unis	Vol	Primaire
TANA	13	3 mois	Père inconnu	Protection	Primaire
TANA	12	10 mois	Père (feu)	Protection	Primaire
TANA	15	10 mois	Mère (feue)	Vol	Primaire
TANA	12	6mois	Père inconnu	Vol	Primaire
TANA	17	20 mois	Père (feu)	Viol	Primaire
TANA	14	12 mois	Parents unis	Voie de fait	Primaire
TANA	14	8 mois	Père inconnu	Vol	Primaire
TANA	10	10 mois	Père (feu)	Voie de fait	Primaire
TANA	16	15 mois	Père inconnu	Viol	Secondaire
TANA	12	12 mois	Parents unis	Vol	Primaire
TANA	17	20 mois	Adopté	Viol	Primaire
TANA	15	8 mois	Parents unis	CBV	Primaire
TANA	8	6 mois	Père (feu)	Vol	Primaire
TANA	13	10 mois	Parents unis	Vol	Primaire

TANA	12	8 mois	Père (feu)	Vol	Primaire
TANA	15	12 mois	Père inconnu	CBV	Secondaire
TANA	14	10 mois	Parents unis	Vol	Primaire
TANA	16	6 mois	Parents unis	Vol	Primaire
TANA	13	8 mois	Adopté	Vol	Primaire
TANA	11	10 mois	Parents unis	Vol	Primaire
TANA	13	5 mois	Père inconnu	Vol	Primaire
TANA	14	15 mois	Père (feu)	Viol	Secondaire
TANA	12	8 mois	Père (feu)	Vol	Primaire
TANA	13	3 mois	Parents unis	Vol	Primaire

COMMENTAIRE

1-Renseignements concernant les jeunes délinquants

Ces tableaux nous montrent les données qu'on a eu lors de notre enquête ; Ainsi

-Effectif total : 32

.cas pénal : 30 soit 93 ,7% de l'effectif total

.cas social : 2 soit 6,2% de l'effectif total

-Age

- .15 ans et plus : 9 soit 28,1% de l'effectif total
- .11 à 14ans :21 soit 65,6% de l'effectif total
- .10 ans et moins : 2 soit 6,2 % de l'effectif total

-Situation familiale

- .Parents unis : 16 soit 50% de l'effectif total
- .Père décédé : 7 soit 21,8% de l'effectif total
- .Mère décédée : 1 soit 3,1% de l'effectif total
- .Père inconnu : 6 soit 18,7% de l'effectif total
- .Adoptés :2 soit 6,2% de l'effectif total

-Motif de placement (parmi les 30 cas pénal)

- .Vol :19 soit 63,3% de l'effectif total
- .Viol :7 soit 23,3% de l'effectif total
- .Coups et blessures volontaire : 2 soit 6,6% de l'effectif total
- .Voie de fait : 2 soit 6,6% de l'effectif total

-Scolarité

- .Primaire :27 soit 84,3% de l'effectif total
- .Secondaire :5 soit 15,6% de l'effectif total

2-Organisation de la vie au centre

Pour la réinsertion sociale de ces jeunes le centre propose ;

2-1.Les activités proposée

-Alphabétisation : comme ceux des deux centres que nous avons déjà vu, des cours d'alphabétisation et de remise à niveau sont dispensés là-bas, au total il y a une quinzaine d'éducateur là-bas.

5h30 Réveil ; les jeunes s'occupent de la propreté de leur dortoir ainsi que de la préparation du petit déjeuner

8h : Rassemblement ; puis les jeunes se divisent en deux groupes, alphabétisation puis agriculture.

11h : Rassemblement ; c'est à dire toutes les activités s'arrêtent et les pensionnaires font la pause en attendant le déjeuner.

L'après midi c'est la même emploi du temps ; les cours commencent à 14h et ne se terminent qu'à 17h.

Avant les jeunes faisaient aussi quelques exercices physiques le matin après le réveil mais ça c'est arrêté aussi à cause du départ de l'éducateur qui s'en occupait.

b- Récapitulation

En tout nous avons recensé 204 cas parmi les trois centres où nous avons fait notre enquête et qui peuvent se résumer comme suit ;

- Cas pénal : 173 soit 84,8% de l'effectif total

- Cas social : 31 soit 15,1% de l'effectif total

-Motif de placement (sur les 173 cas pénal)

- .Vol :102 soit 68,9%

- .Violence (viol, CBV) :24soit 13,8%

- .Fugue :23 soit 13,2%

- .Voie de fait et attentat à la pudeur : 14 soit 8,09%

- .Consommation et vente de produit illicite : 7 soit 4,04%

- .Abus de confiance : 3 soit 1,7%

-Situation familiale

- .Parents unis : 99 soit 48,5% de l'effectif total

- .Orphelins ; Père : 31 soit 15,1% de l'effectif total

 - Mère : 11 soit 5,3% de l'effectif total

- .Parents divorcés : 30 soit 14,7% de l'effectif total

- .Sans famille : 12 soit 5,8% de l'effectif total

- .Père inconnu : 18 soit 8,8% de l'effectif total

- .Adopté :3 soit 1,4% de l'effectif total

-Scolarité

- .Primaire I : 75 soit 36,7% de l'effectif total

- .Primaire II : 49 soit 24,01% de l'effectif total

- .Secondaire I : 61 soit 29,9% de l'effectif total

- .Secondaire II : 2 soit 0,9% de l'effectif total

- .Analphabète :17 soit 8,3% de l'effectif total

-Age

.Moins de 13 ans : 29 soit 14,2% de l'effectif total

.13ans :22 soit 10,07% de l'effectif total

.14 à 15 ans : 53 soit 25,3% de l'effectif total

.16 à 18 ans : 100 soit 49,01 % de l'effectif total

Concernant les activités proposés par les centre pour la réinsertion social de ces jeunes, nous avons vu qu'en général, ça se base sur l'enseignement de base et quelque fois des formations professionnelles mais ceux-ci tiennent encore de la disponibilité des éducateurs et aussi de l'existence des outils de travail et ce qui n'est pas souvent le cas. A propos des activités physique, les jeunes ne disposent en moyenne que quelques heures par semaine ; 2 au plus et ceux-ci sans aucune organisation venant des éducateurs.

1-3- Analyse et interprétation des données

Aspect général de l'effectif :sur les 204 individus détenus au centre on a constaté 173 cas pénal soit 84,8% de l'effectif total, c'est à dire que ce sont des individus jugés ayant avoir commis un acte de délinquance par le tribunal ,théoriquement ces individus qui représentent des caractère agressifs, imprévisibles tel que nous l'avons exposé dans le cadre théorique sont considérés comme danger pour la société ;Par ailleurs les cas sociaux , moins nombreux car ils ne représentent que 15,1% de l'effectif total sont des individus qu'on ne peut pas forcément qualifier de délinquant, mais ils sont là seulement pour leur protection et pour plus d'encadrement dans leur éducations.

Et si on revient aux données, on constate nettement que c'est au niveau des filles (AKANY AVOKO) que le nombre de cas social est assez élevé,27% tandis que chez les garçons (VONJEO NY TANORA et ANJANAMASINA) il ne représente que 9,11% ;ce qui signifie que la délinquance est plus fréquente chez les garçons

que chez les filles, ceci prouve ce qu'on avait dit plus loin à propos des caractères naturelles des garçons qui sont plus agressifs par rapport aux filles.

Concernant les motifs de leur placement, plusieurs cas ont été avancés mais ce qui nous a étonné c'est que la majeure partie des causes qui ont conduit à la détention de ces jeunes sont dues au vol, le chiffre nous dit 58,9% ;Nous expliquons ceci par le fait que tout d'abord ce sont presque tous des individus issus d'une famille en difficulté

financière, ensuite sont dans l'âge ou le désir de changement et d'avoir quelque chose de nouvelle se fait le plus ressentir, tous ça ajouter par le besoin de se conformer aux groupes d'amis auxquels ils appartiennent, donc ils sont facilement tentés par le vol. L'acte de violence 13,8% et la fugue 13,2% viennent après, ces chiffres évoquent des malaises ou un certain déséquilibre au sein du foyer familial, ces actes n'apparaissent pas tout simplement comme ça car pour eux c'est un moyen d'extérioriser leur peines ainsi que leurs colères ; d'autant plus que c'est la phase d'adolescence ou l'individu a le plus besoin d'affirmer sa personnalité, ainsi toute forme d'opposition venant d'autrui risquerait de provoquer un incident, de plus lors de la phase de développement de la personnalité pendant l'enfance, si ceci est déprimé, il y a de forte chance de bouleversement vers la délinquance qui se manifeste par un comportement de contestation pure et simple, accompagné souvent d'acte de violence. Enfin la consommation et vente de produit illicite, 4,04% des cas ; abus de confiance 1,07% sont encore des signes de la volonté de s'affirmer face aux adultes et aussi les contraintes établies par la société.

Les chiffres apparaissant dans la situation familiale confirment ce que nous avons avancé auparavant que les troubles caractériels sont dus à un déséquilibre familial, nous avons recueilli 51,1% des cas, soit les parents sont divorcés, soit l'un d'entre eux n'est plus (décédé ou inconnu) et quelque fois 5,8% n'ont même plus de famille. Dans le cadre théorique nous avons évoqué que les apports du milieu, parmi lesquels, la famille constituent les bases essentielles pour l'élaboration de la personnalité d'un individu et qu'une altération au niveau de ceux-ci sont en majeure partie l'origine de la délinquance ; et que les parents, père et mère ont respectivement un rôle à jouer ; or si on décrypte encore plus les résultats de notre

enquêtes, on relève que parmi les 51,1% de famille instable, 23,9% de ces jeunes n'ont plus de père, soit ils sont décédés, soit ils n'ont jamais été connus ; alors que le père dans la famille représente pour l'enfant, autorité et sécurité.

En résumé, nous constatons que nombreux de ces jeunes étaient issus d'une famille dissociée ou ils étaient livrés à eux-mêmes dans leur phase de construction, la carence affective, le manque de repère et d'autorité ; de plus que cette situation s'est prolongée pendant la phase d'adolescence et ce qui leur a conduit vers un comportement anti-social et délinquant.

Automatiquement la scolarité n'est que la conséquence de leur situation ; les chiffres parlent d'eux même, le niveau est très faible ; 60,7% n'ont fait que le primaire et parmi cela , 37,6% se sont arrêté en dessous de la classe de 9ème ; seul 30,8% ont fait le secondaire. Le taux d'analphabétisme s'élève à 8,3 % dans les trois centres de réinsertion sociale. L'une des caractères marquant la délinquance est le fait de ne pas savoir résister à la frustration et de céder aux sollicitations immédiates et quand on sait ce que la vie scolaire peut faire subir à l'enfant quelque fois, il n'est pas étonnant de constater ce faible taux de scolarité. Côté scolarité, on peut considérer alors que c'est à la fois une des causes de la délinquance mais aussi, une conséquence car celle-ci conduit à l'abandon de l'individu des salles de classe.

Et finalement en ce qui concerne les activités proposées par les centres pour la réinsertion sociale de ces jeunes afin qu'il puissent retourner dignement dans leur société et avoir des attitudes conformes aux normes établis par celle-ci ;

1- Une remise à niveau sur l'enseignement de base est dispensée dans tous les centres, ceci est tout à fait logique vu le niveau scolaire très faible des concernés, alors que l'instruction est l'un des facteurs déterminant dans le développement d'une personne.

2- Les formations professionnelles destinées à donner aux jeunes la possibilité de rentrer directement dans la vie active, très intéressant mais parfois on se demande dans quelle mesure elles sont réellement efficaces car c'est seulement l'AKANY AVOKO qui propose une formation régulière à ses pensionnaires parmi les trois centres et pour causes, la détérioration des moyens de travail, l'absence d'éducateur par le manque de financement ne sont pas des signes très positives pour un résultat escompté.

3- Enfin l'instruction civique qui vise à faire connaître aux jeunes ses droits en tant que citoyen et les bonnes manières qu'on essaie d'inculquer en eux sont sûrement des moyens pour pouvoir

recentrer ces jeunes, mais vu le nombre d'heures prévu pour cela (2h par semaine) nous nous demandons si cela ne devienne des leçons à apprendre comme tant d'autres et qu'on oublie une fois sortie des écoles.

Donc du côté « réinsertion sociale » proprement dit, on va dire que l'action du centre est assez mitigée car à part l'enseignement de base, les jeunes ne bénéficient pas trop d'encadrement pour leur rééducation et selon notre propre constat, s'il y a un changement au niveau de leur comportement après leur sortie du centre, c'est surtout dû à leur isolement et leur prise de conscience en côtoyant les autres pensionnaires qui sont dans le même cas qu'eux.

Section 2 - Problèmes

Après analyse de ces données, nous avons retenus certains problèmes.

2-1- Situation

-Tous ces jeunes, quelque soit les motifs de leur incarcérations sont soumis au même régime dans le centre, alors que des le départ même, leur cas étaient totalement différents ;

-Pour les uns, c'est un cas pénal ou les jeunes ont été jugés et condamnés.

-Tandis que pour les autres, c'est un cas social ou ils sont là par mesure de protection.

-De plus leur catégorie d'âge sont si vague que les uns sont encore dans la pleine enfance tandis que les autres atteignent presque l'âge adulte.

Ceci est certainement dû à un manque d'infrastructure, d'encadrement, de moyen etc... mais nous nous posons la question si il n'y aurait-il pas un risque de les traiter de la même façon ?

- Nombreux de ces délinquants vont devenir adultes d'ici quelques années et vont retourné dans leur milieu d'origine : qu'en est -il de leur relation avec les centres de rééducation, peuvent-ils encore bénéficier d'un quelconque suivi ou accompagnement ou seront-ils laissés à leur propre sort ? en fait s'il y a récurrence, il ne pourront plus être admis au centre mais c'est la prison qui les attend.

-Nous avons remarqué également que dans les activités quotidiennes aux centres ;

.La formation professionnelle est imposée aux jeunes et ces derniers n'ont même pas le choix ou la possibilité de faire autres choses qu'ils aimeraient exercer et auxquels ils auront la volonté de réaliser, mais c'est l'inverse qui s'y passe ; donc on s'est dit que ces activités proposées

par les centres ne pourront-elles pas être encore plus source de frustration et de malaise chez les jeunes ?

.Les activités de loisirs ainsi que l'éducation physique ne sont pas pris au sérieux, c'est à dire qu'il n'y a pas vraiment des initiatives organisées de la part des éducateurs mais ce n'est que pendant les pauses que les jeunes font ce qu'ils veulent ;sauf pendant les rares moment ou il-y a les stagiaires venant de l'extérieure qui proposent aux jeunes des activités de loisir ;alors que dans leurs états, mental, physique et psychologique ils ont besoin de se dépenser physiquement pour se libérer de toutes charges psychiques qui pèsent en eux.

^ En tant qu'étudiant en éducation physique et convaincu de l'effet bénéfique de cette discipline sur la santé mentale de tout individu ; nous avons pris l'initiative d'étudier les cas de ces jeunes incarcérés et les méthodes de leur réinsertion sociale, et nous proposons de travailler en étroite collaboration avec les responsables des centres pour la mise en place d'un enseignement de l'éducation physique adaptée au cas de ces jeunes.

2-2 Problématique

Suite à ces questions que nous avons évoqué, d'autres problèmes vont encore surgir tels des dépenses en plus ; des nouveaux besoins comme infrastructures ; matériels et surtout encadreurs ?

En fait notre véritable problématique est de montrer à quel point l'éducation physique par le biais du sport peut devenir véritablement un instrument pour se rapprocher de la réalité de la vie en société.

Pour cela, il nous est important d'éclaircir sur ces questions ;

- Quelles sont les véritables causes de l'apparition des caractères de ces jeunes ?
- Quelles sont les objectifs du placement de ces jeunes dans les centres de réinsertion sociale ?
- Dans quelle mesure l'EPS peut permettre la réinsertion sociale de ces jeunes ?

Section 3- Hypothèse de travail

Aux résultats des enquêtes et des analyses que nous avons mené, nous voulons fonder à travers notre hypothèse sur la réinsertion sociale des jeunes délinquants à partir de la théorie sur la délinquance. Mais avant cela, il nous semble utile de rappeler les idées essentielles sur les causes et les effets de cette délinquance.

3-1 Rappel

a- Causes et effets de la délinquance

Le délinquant est une personne qui se remarque par son caractère agressif et imprévisible et surtout de la difficulté qu'il a pour nouer des relations avec son entourage, ce comportement se manifeste par le refus de se conformer aux lois de la société et d'agir selon certains actes réprimés par cette même société, tels le vol, acte de violence, etc . . .

Ce comportement peut s'expliquer par le décalage entre les fonctions adaptatives de l'individu et les exigences du milieu de vie ; il existe alors, une certaine inadaptation dès

l'enfance et qui peut évoluer plus tard vers des formes plus accentuées qu'est la délinquance. L'altération des apports du milieu est aussi pour la plupart du temps considéré comme élément essentiel de l'origine de la délinquance ; apport du milieu qui ne sont autre que :

-Les personnes :L'importance de l'échange, des relation affectives entre l'enfant et la mère ; le rôle jouer par le père pour que l'enfant peut avoir des références d'autorité et d'obligation ; tout ceci sont important pour la construction de la personnalité et qu'une atteinte à ce niveau peut générer des conduites inadaptées

-L'éducation ou plus précisément l'instruction : l'acquisition des connaissances doit favoriser le développement de la personnalité de l'enfant et lui permettre de s'intégrer au monde, lui donner les moyens de l'autonomie et de se comporter tel que désire la société. On peut déjà envisagé les conséquences néfastes qui peuvent surgir chez un individu qui n'a pas bénéficié des études telles que nous l'avons avancé. Pour le cas des enfants qui font l'objet de notre étude, les enfants dans 52% des cas sont issus de famille dissociés, soit de père absent, soit une mère décédée ou à problème ; parallèlement à cela aussi, le niveau scolaire de ces jeunes sont quasiment nul.

Pour répondre à cette problématique ; dans quelle mesure l'EPS peut permettre la réinsertion sociale des jeunes délinquants ?

Voyons ensuite ce que nous entendons par réinsertion sociale.

b- La réinsertion sociale

En terme général, la réinsertion sociale est un ensemble de moyens financés et organisés par une collectivité pour remédier aux difficultés éducatives d'un individu et à son inadaptation à toute organisations sociales. De cette définition dérive les objectifs de la réinsertion sociale, qui sont de trois ordres :

-Favoriser l'autonomie et la liberté de l'individu.

-Aider à la restructuration de la vie sociale.

-Réduire la distanciation et la ségrégation sociale

Concernant notre travail, on peut tout simplement expliquer la réinsertion sociale par le fait que c'est un moyen pour aider un individu à se réintégrer facilement de nouveau son environnement social ou encore un ensemble de processus comblant les lacunes déficientes dans la construction et le développement de l'individu dans toutes ses dimensions et qui lui permette de maîtriser les relations avec son environnement.

Comme nous l'avons expliqué auparavant, plusieurs facteurs peuvent provoquer le détachement de l'individu à son milieu social, donc c'est à ce niveau que doit se concentrer toute l'action de la réinsertion sociale ; un des moyens que nous proposons d'utiliser est l'éducation physique et sportive.

c- L'EPS

Nous avons assigné à l'éducation physique trois grandes finalités ; sociale, biologique, et psychologique. Avant de les rappeler une par une, nous tenons simplement à préciser que ces trois finalités sont interdépendantes.

Nous avons considéré l'éducation physique ;

Finalité sociale

-D'une part comme l'éducation de la conduite motrice, c'est à dire éducation du comportement moteur qui devrait avoir la possibilité de s'adapter au différents type de situation que présente l'environnement.

-D'autre part, utilisant le sport en tant qu'activités ludiques et attrayantes pour les jeunes ; pour Claude Pineau(1) « Si tout activité est considérée comme éducative...il faut choisir ce qui sera enseigné ou non à l'école

... Cet enseignement et le sport serait-il alors, comme pourrait le laisser entendre le langage commun, une seule et même chose »

De tout évidence, si l'un et l'autre empruntent des formes souvent identiques, ils ne peuvent, au plan des objectifs poursuivis non plus qu'à celui des démarches éducatives adoptées, être confondus. Le premier s'adresse nécessairement à tous, il s'agit de la « commune culture », l'autre relève d'un choix particulier partant des motivations fondées sur le goût et les

aptitudes et s'exerçant sur une ou deux spécialités sportives pratiquées plus intensément et très souvent exclusivement.

Parmi les sports de compétition, celui qui cesse d'être un jeu parce qu'il a d'autres ambitions, avec ses appétits de temps et d'efforts et ses nécessaires engagements, ne peut relever de l'école. Sans doute est-il une « des écoles de vie ». Mais ce sont les rudesses de ces dernières qui ont conduit les hommes à créer l'école, lieu institutionnellement protégé où l'apprentissage doit être également simulation et l'erreur demeurer réparable. C'est là que nous pensons, la raison d'être de l'Education Physique et le sport pratiqué soit à l'école (sport scolaire) soit dans les centres d'éducation spécialisée.

C'est ainsi que l'on peut proposer des programmes de rencontres et d'organisations sportives, répondant parfaitement à ce souci de fournir aux jeunes une « structure école » qui permet à l'éducation physique de leur apprendre à la fois les principes de vie associative et d'offrir des pratiques sportives de compétitions dans un cadre où les risques, étudiés, demeurent pédagogiques.

Ceci permet aussi d'enseigner ce qu'est le sport. La vie associative doit apprendre à connaître et apprécier l'importance de ces exigences et les engagements qu'il nécessite.

Au niveau de l'individu, l'EPS contribue à la préservation et à l'amélioration de la santé et à une saine occupation des loisirs et permet à l'être humain de mieux résister aux inconvénients de la vie moderne.

(1) Introduction à une didactique de l'éducation physique ; Claude PINEAU. Dossier EPS
n : 08

Au niveau de la communauté, elle enrichit les rapports sociaux et développe l'esprit sportif qui, au delà des activités elle-même, est indispensable à la vie en société ; elle permet aussi le contrôle de la confrontation permanente de l'individu à son environnement physique et humain.

Cette capacité pour l'individu de maîtriser son milieu peut se traduire par le contrôle de ces actions quelque soit les situations qui se présentent à lui. Nous pouvons classer celles-ci selon la relation d'individu avec elles.

Individu	_____	lui-même
Individu	_____	un groupe
Individu	_____	un autre individu

Individu — milieu physique

Pour que l'éducation physique et sportive soit efficiente, que le sport devienne un véritable moyen de l'éducation physique, Il est nécessaire de catégoriser les activités sportives selon leurs caractéristiques spécifiques et d'en dégager les aspects éducatifs fondamentaux lesquels seront les points à insister pour leur enseignement ; chaque relation individu-environnement correspondrait à des situations motrices représentées par des activités sportives comme telles ;

Relation :individu-environnement	Nature de l'activité	Disciplines sportives
Individu avec lui même	activités en isolé	gymnastique/ danse
Individu avec autrui	activités en duo ou en duel	tous sports de combat
Individu avec groupe	activités de groupe	sports collectifs
Individu avec milieu physique		athlétisme, natation, sports de pleine air

En effet, cette démarche éviterait à l'éducation physique des choix qui doivent être effectuées, parce que toutes les activités physiques ne peuvent être enseignées et qu'aucune sans doute, n'a exactement les mêmes effets.

Le perpétuel enjeu en éducation physique, comme dans tout enseignement, est d'atteindre les objectifs généraux tels qu'ils sont définis en assurant la transmission des connaissances et en facilitant, chez l'élève, l'élaboration des savoir. Beaucoup d'activités physiques mériteraient d'être enseignées, car aucune n'a tout à fait les mêmes contenus ni les mêmes effets.

Finalité biologique

C'est à travers la fonction motrice que l'individu arrive à réaliser des comportements volontaires, des mouvements pensés, une des finalités essentielles de l'éducation physique. Pour pouvoir solliciter et développer cette fonction, des méthodes ont été élaborées par des chercheurs, parmi eux Dr Le Boulch.

Finalité psychologique

Cette finalité met surtout l'accent sur la formation de la personnalité avec ses aspects cognitif ; personnalité décrite comme l'organisation dynamique des aspects cognitifs, affectifs, physiologiques et morphologiques de l'individu. Nous rappelons que les trois finalités de l'éducation physique, sociale, biologique et psychologique sont interdépendantes et ici les finalités psychologique et biologique s'interfèrent largement parce qu'on ne peut pas

parler de développement moteur sans parler de développement de la personnalité ou tout simplement que les deux présentent une relation de cause à effet.

On peut déduire donc ici que la finalité psychologique de l'éducation physique concerne surtout l'élaboration de la personnalité ainsi que de l'intelligence, facteurs essentiels de l'établissement des rapports avec autrui.

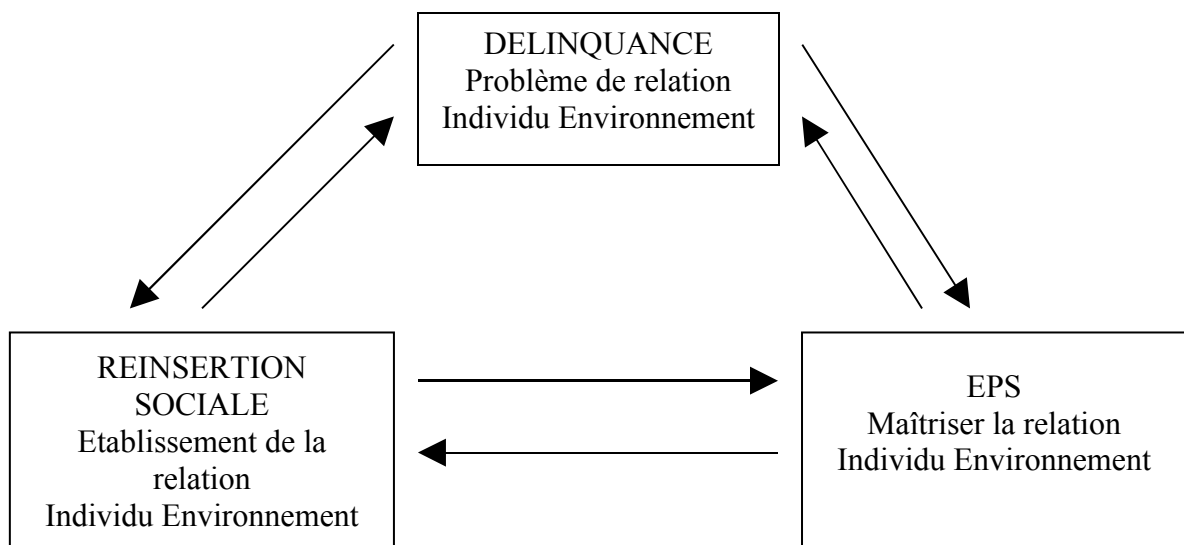
Ainsi on peut résumer les objectifs de l'EPS comme suit :

Généraux	se maintenir en bonne santé	acquérir un équilibre personnel	Rechercher une harmonie relationnelle
Spécifique	Amener les jeunes à développer ses capacités : -organique -foncier -motrice	Former les jeunes à gérer ses potentialités et l'organisation de sa vie physique à tout âge de son existence.	Permettre aux enfants et jeunes l'accès aux domaines de la culture, particulièrement le sport.

3-2- Principe

Ce qui nous importe maintenant c'est que notre travail s'oriente vers trois points essentiels, à savoir ; la délinquance, la réinsertion sociale et l'éducation physique et sportive. La délinquance de fait est l'état mental des jeunes qui refuse toutes lois de la société ; la réinsertion sociale, une manière d'aider les jeunes délinquants à pouvoir s'adapter à nouveau aux normes imposés par la société ; l'éducation physique avec ses finalités de trois ordres, sociale, biologique et psychologique lesquelles contribuent énormément au développement général de l'individu par le développement de tout ses capacités motrices et ceci pour maîtriser sa relation avec son environnement.

Pour faciliter la compréhension de notre explication, on va présenter schématiquement notre dire.



Notre hypothèse de travail est d'élaborer un certain type d'EPS dans les centres de réinsertion sociale afin que puissent se rétablir aisément la relation individu-environnement de ces jeunes délinquants.

Section 4- Suggestion

Vu le rôle essentiel que puisse jouer l'éducation physique dans la réinsertion sociale des jeunes délinquants, l'essentiel dans cette dernière partie est de proposer concrètement notre programme d'éducation de façon à ce qu'elle devienne un vrai instrument pour aider ces jeunes à retrouver de nouveau leur place au sein des normes sociales classiques.

Il est quand même nécessaire de préciser ici que la conduite de l'enseignement de l'EPS reste la même que celle adoptée à l'école pour des classes normales comme par exemple dans le cadre du programme scolaire parce que nous nous adressons à des individus qui, comme nous l'avons vu tout au long de notre travail, sont considérés comme des inadaptés sociaux

dont le comportement est généralement agressif ; d'une part c'est le coté organisationnel et le choix des disciplines à enseigner qui vont faire la différence avec les élèves des établissements scolaires normaux et d'autre part nous insistons beaucoup plus sur la prise de conscience de la signification des relations interindividuelles au sein de la discipline plutôt que sur la réalisation technique.

4-1 Action de l'EPS sur la délinquance

Au vu des troubles caractériels des jeunes délinquants : mensonge, vol, fugue, cruauté, lâcheté, vanité, arrogance, jalousie et paresse, selon Adler, l'essentiel et le plus important est de ne pas les punir publiquement à cause de ce qu'ils ont commis mais plutôt essayer de chercher les racines qui ont produit celles-ci et qui ont créé les sentiments de révoltes. De même, J.A HADFIELD renforce que les troubles caractériels ont des origines différentes, et bien entendu des traitements différents comme par exemple :

-délinquances bénignes : c'est à dire que les enfants « agissent mal » sans le savoir.

Les traiter trop sévèrement, c'est les transformer en criminel.

-anomalie de tempérament : ce sont l'enfance et l'adolescence : ce sont celle qui ont une cause physiologique et non psychologique car elles sont due à une déficience mentale, les jeunes de ce cas peuvent commettre une grosse sottise et évidemment c'est sur le plan physiologique qu'il faut les traiter.

-délinquances simples : c'est à dire que l'enfant n'a jamais été soumis à une discipline, il n'a jamais reçu une quelconque éducation morale, si ses parents sont divorcés ou s'entendent mal

Ce dont ils auront besoin, c'est de changer de caractère. Il faut donner à ce type d'enfant une nouvelle morale en changeant leur atmosphère.

-délinquances de réactions : l'enfant réagit à son besoin d'amour, par exemple, en repoussant et en adoptant l'attitude opposée. IL devient incontournable à ce moment là.

-délinquances psychonévrotiques : le diagnostic est facile car le comportement délinquant est en contradiction avec le comportement ordinaire du sujet ; ici, la psychanalyse est recommandée.

Dans tous ces cas, ces enfants là sont malheureux et si l'on arrive à gagner leur confiance et à leurs faire exprimer leurs doléances, ils réagissent très bien à l'analyse et les résultats est fort satisfaisant.

Et Alfred Adler continue : si les enfants se sentent à l'aise dans le milieu où ils se trouvent, ils surmonteront les difficultés. S'ils rencontrent des situations favorables dans le cas où quelqu'un s'occupe d'eux, ils avanceront d'une façon satisfaisante.

Nous rappelons les effets que peuvent procurer l'enseignement et l'éducation physique car sans vouloir être prétentieux, avec ces activités ludiques, on peut constituer un milieu favorable pour la thérapie de ces jeunes délinquants.

1- Les activités que sont les sports, utilisées par l'éducation physique sont des jeux et qu'aucun enfant ou jeune ne daigne les repousser s'ils sont présentés en tant que tels.

2-Bien que jeux attrayants, ils font également objet de compétition équivalent à un défi, soit avec soit même soit avec autrui que soit isolé ou en groupe.

Adler Alfred : l'enfant difficile - collection petite bibliothèque PAYOT - édition 1962

J.A HADFIELD : l'enfance et l'adolescence : petite bibliothèque PAYOT édition 1962.

3- Qui dit compétition, dit règles à suivre et à respecter. Ces jeux sportifs sont donc un excellent moyen de faire adhérer et de faire comprendre à ces jeunes la nécessité de suivre certaines lois pour pouvoir participer à toutes les activités de la société.

4- À cause des règlements établis par chaque discipline sportive, ceci obligerait chaque participant à maîtriser une certaine technique faisant appel à un contrôle de motricité, et automatiquement entraîne un contrôle d'humeur, d'émotion et d'instinct.

4-2- Programmation générale

En procédant par catégorisation des activités sportives selon les effets qu'elles engendrent sur la relation de l'individu avec son environnement.

Nous proposons le programme suivant ;

I - Individu- lui même

Il est nécessaire que les jeunes arrivent à exprimer les sentiments, conscients ou inconscients, qu'ils ont en eux.

Pour cela les activités d'expressions sont les mieux indiquées, à savoir :

-l'expression corporelle

-la danse

On aura comme

OBJECTIF : laisser les jeunes s'exprimer librement uniquement par le corps.

METHODE : donner un thème précis sur lequel, ils devraient répondre par geste.

Exemple :

Soit le thème : la colère / la tristesse / la joie / etc...

.Mode d'exécution : sans parler, monter par des gestes ce que signifient ces mots pour vous.

.Dans un premier temps, ils feront une compétition de ce qu'ils ont produit.

.Evaluation : entre eux ils formeront eux mêmes les jury pour désigner la meilleure exécution.

RESULTAT : nous pouvons diagnostiquer tous les cas par les attitudes exprimées et les ressentiments qui font mal à ces jeunes.

Individu - milieu physique

Viennent ensuite les activités servant à développer les capacités cardiaques et respiratoires. Il s'agit des sports athlétiques et aquatiques.

Ceci pour leur permettre d'utiliser au maximum leurs ressources bioénergétiques.

Les compétitions dans ces disciplines exigent des jeunes de se libérer de tout stress.

La pratique de sport de pleine nature, tels l'escalade, les randonnées, etc.... doivent être inscrits également dans le programme, pour non seulement prendre connaissance mais surtout permettre beaucoup plus le développement de la fonction adaptative car il doit répondre à tout instant par des conduites adaptées aux situations inattendues qui peuvent surgir.

Individu - autre

Il s'agit ici de mettre l'individu en face d'un autre individu et apprendre à décoder des informations mutuellement et agir en fonction.

Ceci peut vouloir dire, savoir écouter les autres mais aussi savoir se faire écouter.

Le sport de combat et ou les sports en duo sont les meilleures illustrations pour cela.

A la différence des exercices pratiqués dans les clubs sportifs et surtout que notre objectif ici n'est pas de produire un champion mais d'éduquer à travers l'activité, on essaie plutôt de concentrer les jeunes à la prise d'informations face à une situation donnée et de répondre par une réaction pertinente. L'intention éducative réside donc ici sur les éléments psychologiques et sociologiques de la conduite.

III- Individu-groupe

Le plus important dans ce type d'activité est qu'on doit y rechercher une certaine harmonie entre les membres du groupe pour que le but commun poursuivi puisse se réaliser. Nous utilisons ici les jeux, sport collectif.

- Le but est avant tout de faire comprendre, ou encore de leur faire découvrir ce que c'est qu'une équipe ; de ce qu'on attend à chaque individu à l'intérieur de celle-ci (respect des règles, sens de la coopération,.....)
- Une fois cette équipe établie, c'est de leur propre initiative que doit venir ensuite l'idée de la réussite en partant d'un plan mis en place d'un commun accord.

Pour pouvoir apprécier le résultat, nous sommes toujours obligés de faire une rencontre avec d'autres équipes et c'est à partir de là qu'on peut évaluer la réussite ou non de notre objectif.

Tout ce que nous venons de voir nous permet de dire que tout un ensemble de moyen sont à notre disposition pour pouvoir contribuer à la réinsertion sociale des ces jeunes délinquants ; il est vrai qu'en plus des activités déjà programmées pour la rééducation des jeunes ; on ne pourra plus réaliser plusieurs disciplines mais ce qu'on va proposer c'est de prendre une discipline dans chaque type de relation, ainsi notre éducation se fait sur tous les plans des objectifs.

On peut représenter le programme en général par le tableau qui suit :

RELATION	TYPE DE CONDUITE		ACTIVITES
Individu lui-même	Expression d'idée et de sentiments		Expression corporelle, danse
Individu milieu physique Aménager Incertain	Explosion des ressources bio-énergétique Observation puis adaptation aux variations		Athlétisme, Natation Sport de plein air
Individu autre	Prise d'information réaction pertinente	Duo	Sport de partenariat
		Duel	Sport de combat
Individu groupe	Recherche d'harmonie, entente entre membre du groupe		Sports collectifs

* Remarque : Afin que les jeunes ne soient pas traités de la même façon et que nous espérons obtenir des résultats positifs dans la rééducation de ces jeunes, nous allons diviser les jeunes en deux grands groupes qui vont être encore subdivisés en deux sous groupe comme suit :

-Groupe I : les cas pénaux; .13 ans et moins

.plus de 13 ans

-Groupe II : les cas sociaux ; .13ans et moins

.plus de 13ans

4-3- Planification

Pratiquement, les programmes d'activités suivant sont proposés pour les centres de réinsertion sociale à savoir, AKANY AVOKO de Faravohitra et d'Ambohidratrimo pour les filles et VONJEO NY TANORA et le centre d'ANJANAMASINA pour les garçons et dont le calendriers se déroulerons comme suit :

De Janvier jusqu'en Juin : Période de travail ou chaque centre travaille selon le programme préétabli.

Cette période de travail va être divisé en deux trimestres.

-1^{er} trimestre : importance de la présence et intervention des encadreurs pour accompagner de près les jeunes jusqu'à l'obtention d'une certaine confiance, non seulement à eux-mêmes mais surtout aux personnes qui représentent l'autorité à leur yeux

-2^{eme} trimestre : On laisse aux élèves l'initiative de s'organiser entre eux, les encadreurs se détachent petit à petit de tout organisation pour devenir de simple superviseur car si pendant le premier trimestre on les a habituée à se conformer aux règles imposés par le maître, là on les incitent à se collaborer et surtout de prendre certaines responsabilités.

De Juillet jusqu'en Août : Période de compétition

Une compétition entre les centres sera organisée pendant cette période ; les garçons, VONJEO NY TANORA et ANJANAMASINA, et pour les filles akany AVOKO de Faravohitra et d'Ambohidratrimo.

C'est à travers cette compétition qu'on aura l'occasion le plus concret d'évaluer l'évolution ou non des caractères de ces jeunes.

Choix des disciplines de compétition

.Garçons

- Expression corporelle
- Athlétisme avec des épreuves de courses
- Des randonnées
- Des jeux sportifs collectifs, choix entre les 4 disciplines
- Sport de combat, au choix également

.Filles

Les mêmes activités que pour les garçons mais on ajoute la danse.

CONCLUSION

Dans la présentation de la recherche, nous avons dit que l'une des raisons qui nous ont poussé à traiter ce sujet « Contribution de l'EPS pour la réinsertion sociale des jeunes délinquants » est le fait de constater le mode de vie des jeunes Malagasy qui tend de plus en plus vers la délinquance ; une tendance passagère ou un phénomène qui commence à s'ancrer à la génération actuelle ? Ce qui est sûr c'est que ça ne nous a pas laissé indifférent, surtout en tant qu'éducateur bénéficiant d'une formation en éducation physique et sportive au sein de l'Ecole Normale Supérieure, nous devons réagir et partager notre connaissance à tous ce qui ont besoin, telle la rééducation de ces jeunes.

Après avoir observé et analysé de près la situation, nous pouvons affirmer qu'il y a un lien entre notre matière, l'EPS et ce que nous avons dit auparavant, c'est à dire la réinsertion sociale et la délinquance juvénile, ceci n'est autre que la relation entre l'individu et son entourage qui peut se résumer comme suit.

- La délinquance : problème au niveau de la relation individu- son entourage

-Réinsertion sociale : tend à nouer la relation individu- son entourage

-EPS : forme d'éducation pour pouvoir maîtriser la relation individu- entourage

De ceci nous avons dégagé notre hypothèse de travail en proposant l'éducation physique et sportive comme manière de favoriser la réinsertion sociale de ces individus en question ; éducation qui peut être considérée comme de simple divertissement en apparence car utilisant le sport comme moyen, vise à solliciter les jeunes à pouvoir contrôler leur conduite motrice afin de s'adapter aux différentes situations qui peuvent surgir.

Ainsi nous avons avancé tout un programme de travail destiné à l'éducation des jeunes placés dans les centres de réinsertion que nous avons menés notre enquête, AKANY AVOKO , VONJEO NY TANORA et centre de rééducation ANJANAMASINA ; programme qui se base sur les activités suivantes :

-Expression corporelle, celle-ci permet à l'individu de ressortir ce qu'il ressent en lui même.

-Les sports individuels et sport de pleine nature pour solliciter les jeunes à exploiter leur capacité biologique ainsi que de leur faculté à pouvoir s'adapter aux variations de leur entourage.

-Les sports de combat qui par le fait d'analyser le comportement de son adversaire et de réagir correctement face à ceci sont important pour le développement de la capacité intellectuelle.

-Les sports collectifs, activité la plus conseillée car elle a une fonction de socialisation importante pour l'individu. En réalisant ce travail, notre idée et surtout d'améliorer les conditions de rééducation de ces jeunes afin qu'ils puissent à nouveau se conformer aux règles de la société, par conséquent; en plus des activités déjà proposées par les centres, nous présenterons aussi le notre comme un complément.

Pour finir, nous dirons simplement que tel est notre part pour contribuer à l'éducation des jeunes citoyens surtout pour ceux qui ont du mal à se référer aux lois et règlement d'une part ; mais aussi notre façon de valoriser l'éducation physique et sportive aux regards des gens qui ignorent encore le vertu et les bienfaits de celle-ci d'autre part.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

ADLER Alfred ; L'enfant difficile ; édition 1962

BLOUD et GAY ; L'adolescence, édition 1969, 516 pages

CARLI Pierre ; L'homme agressif, édition ODILE JACOB, 1987.384 pages

CHAPPUIS Raymond ; La psychologie des relations humaines (Que sais-je ?).Edition 1989

CHARTIER Jean-Pierre ; Les adolescents difficiles

Dr DODSON Fitzhugh ; Le père et son enfant. Edition 1974, 405 pages

GALLET Pierre et NE Robert ; Vie physique et culture physique. 1978, 147 pages

GHIGLIONE.R et RICHARD JF ; Cours de psychologie. Edition 1993, 582 pages

GILLET Bernard ; Histoire du sport (Que sais-je ?) .4è édition 1969 .127 pages.

GLUECK et SHELDON ; Délinquance en herbe.

INDELHER Bârbel et PIAGET Jean ; De la logique de l'enfant à la logique de l'adolescent ; 2è édition 1970.312 pages

KLINEBERG Otto ; Psychologie sociale, tome I : motivation et psychologie différentielle

LEGRAND Fabienne ; L'éducation Physique au 19è et 20è siècle. Edition 1970

MAIGRE. A et DESTROOPER.J .L'éducation psychomotrice. 1975, 194 pages
MIEGE Colin ; Les institutions sportives (Que sais-je ?) ; édition 1993, 127 pages
NAVILLE Pierre ; La psychologie, science du comportement.
PIAGET Jean ; Psychologie de l'enfant. Edition 1998, 189 pages.
PIAGET Jean ; La naissance de l'intelligence chez l'enfant. 9^e édition, 1977.370 pages
PARLEBAS Pierre ; Contribution à un lexique commenté en science de l'action.
PINEAU Claude ; Introduction à une didactique de l'éducation physique, dossier EPS n : 08
THOMAS Raymond ; L'éducation physique (Que sais-je ?). 2^e édition 1981 ; 127 pages
THOMAS Raymond ; Psychologie du sport (Que sais-je ?) édition 1988, 127 pages
TREMBLAY.E Richard ; Le traitement des adolescents délinquants. 394 pages
VERDIER Pierre ; L'enfant en miette. 4^e édition. 173 pages

TABLE DES MATIERES

**RESUME
SOMMAIRE**